

An aerial photograph of a park area, likely Bois de Vincennes in Paris. A large, winding river or canal flows through the center, surrounded by dense green trees and sandy banks. In the background, a cityscape is visible under a clear sky. The title 'Charenton magazine' is overlaid in white text at the top.

Charenton *magazine*

N° 178 - mars 2013

**Sauvons
le Bois de Vincennes !**

Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

5 @ et une mention : notre ville est honorée de cette distinction, la plus haute dans le cadre du label Ville Internet, agrémentée d'une mention "quartiers populaires 2013", témoignant des efforts de notre commune en faveur d'un Internet citoyen destiné à toute la population. Nous en sommes d'autant plus fiers que tout **le travail est effectué au sein des services municipaux, sans faire appel à une aide extérieure et avec le concours d'élus passionnés.**

Si Charenton est une commune à la pointe des nouvelles technologies, elle est aussi la ville où s'installe progressivement la mémoire de notre patrimoine national. Les importants travaux réalisés actuellement par le ministère de la Culture sur le site de l'ancien séminaire de Conflans sont spectaculaires. A terme, c'est-à-dire début 2014, **la médiathèque du patrimoine et de l'architecture** comprendra une bibliothèque, une photothèque et des locaux d'archives. Elle côtoiera **le Conseil international des monuments et des sites ainsi que la donation photographique Jacques-Henri Lartigue.** Ces organismes et institutions oeuvrant pour la conservation et la valorisation du patrimoine sont une chance pour notre ville.

L'attractivité de Charenton, nous la retrouvons également dans le domaine de l'économie et de l'emploi. **700 salariés** viennent nous rejoindre en ce mois de mars avec l'installation, avenue du Général de Gaulle, de nouveaux services de la banque Natixis. C'est le fruit d'une politique d'accueil des entreprises initiée de longue date par la municipalité. Nous leur souhaitons la bienvenue et ils peuvent compter sur notre volonté de faciliter leur intégration.

A ce titre, et cela concerne aussi bien ces salariés que les habitants du quartier de Bercy, **j'ai obtenu du STIF** (syndicat des transports d'Ile-de-France) **une amélioration des fréquences de la ligne 109** à compter du 18 mars, ligne dont je rappelle qu'**elle est en partie financée par la Ville et par les entreprises.** Je souhaite également qu'elle puisse être prolongée jusqu'à la station de métro Liberté ce qui faciliterait les déplacements quotidiens. Il en est de même de la ligne 111 dont les fréquences seront augmentées.

Ces bonnes nouvelles constituent une bouffée d'oxygène en ces temps de difficultés économiques et financières.

Sujets moins agréables :

- **le projet d'aire d'accueil des gens du voyage** que la Ville de Paris veut à tout prix installer dans le Bois de Vincennes. Avec vous, nous nous mobilisons contre ce projet et vous incitons à signer la pétition ci-contre ;
- **la Foire du Trône et son cortège de nuisances**, manifestation dont la durée a été subrepticement rallongée puisqu'elle se déroulera du 29 mars au 26 mai !

Bien sincèrement.



Votre Maire, **Jean-Marie Brétilon**
Conseiller général du Val-de-Marne

Charenton magazine N° 178 - mars 2013

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : **Jean-Marie Brétilon**

Chef d'édition : **Anne-Marie Thierce** - Directeur de la rédaction : **Denis Bansard**

Coordinatrice de rédaction (01.46.76.47.93) : **Céline Lormier** - Rédactrice : **Marion Fuzon**

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : **M. Bamberger - D. Bansard - C. Bellotte - X. Delaruelle - C. Lormier**

Photos : **C. Bellotte - M. Fuzon - C. Lormier - J.P Le Nai - I. Stefan - Fotolia** - Mise en page : **JM. Hillereau**

Impression : **ETC. INN** - tiré à 18 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : **Avobox**



NON au projet parisien d'installer une aire d'accueil des gens du voyage dans le Bois de Vincennes

Parmi les compétences de la Communauté de communes Charenton/Saint-Maurice figure la défense et la préservation du Bois de Vincennes. Devant le projet parisien d'installer une aire d'accueil des gens du voyage, vos représentants élus intercommunaux ont adopté un vœu demandant à la ville de Paris d'y surseoir. Vous trouverez ci-dessous le texte complet de ce vœu. Nous vous invitons à vous associer à notre requête auprès de la ville de Paris et mettons en place à cet effet une pétition contre cette décision prise sans concertation des villes riveraines. Nous vous invitons à vous mobiliser aux côtés de vos élus.

Extrait du Registre des Délibérations Conseil de la Communauté de Communes du 18 février 2013

Objet : vœu du conseil de la Communauté de communes de Charenton - Saint-Maurice en vue d'un retrait de la délibération n°2013-deve 16 du conseil de la ville de Paris adoptée en séance du 12 février 2013.

Le Conseil de la Communauté de communes,

Vu le code général des collectivités territoriales;

Vu l'arrêté du 27 novembre 2003 de monsieur le Préfet du Val-de-Marne créant la Communauté de communes de Charenton-Saint Maurice et approuvant ses statuts ;

Considérant les compétences de la Communauté de communes et notamment celle des actions visant à la sauvegarde et à la préservation du bois de Vincennes ;

Regrette que le maire de Paris n'ait pas consulté préalablement les communes riveraines avant de saisir son conseil municipal sur l'objet précité ;

Constate que le projet de la ville de Paris ne constitue pas, bien au contraire, une reconquête paysagère du bois de Vincennes, la création de constructions pour l'accueil des gens du voyage infirmant fondamentalement cet objectif ;

Relève que les engagements de la ville de Paris spécifiés dans la charte pour l'aménagement durable du bois de Vincennes adoptée en 2003 en partenariat avec les villes riveraines du bois soient totalement ignorés, tel que l'indique par exemple le paragraphe suivant : "les bois n'ont pas vocation à servir de réserve foncière pour des projets qui ne sont pas en rapport avec la qualité de ces territoires ou qui ne concernent qu'un nombre restreint d'usagers. Ils sont des espaces naturels publics auxquels il faut redonner une intégrité durement entamée par l'excès de circulation, par des activités à fort impact sur l'environnement, par une privatisation de l'espace, par une absence de vision, aggravée par les effets de la tempête de 1999" ;

Souligne que l'implantation de l'aire d'accueil des gens du voyage, telle que prévue dans le bois de Vincennes, qui s'avère très éloignée des équipements scolaires et sociaux du 12^e arrondissement (ce qui nécessiterait la mise en place de navettes routières) ne permettra pas en fait à la



ville de Paris de respecter ses obligations telles qu'inscrites dans la loi du 5 juillet 2000 ;

Dit que les gens du voyage se tourneront, par conséquent, vers les services des villes riveraines plus proches qui en supporteront les charges sociales ;

Les élus vous donnent rendez-vous pour une grande manifestation le samedi 23 mars à 9h30 sur le site (Bois de Vincennes - Parking face à l'hippodrome)

Rappelle que le projet avait déjà fait l'objet d'un avis défavorable de la commission supérieure des sites et d'un rejet des populations riveraines (la ville de Charenton ayant remis un grand nombre de pétitions au maire de Paris en 2011) ;

Demande au Maire de Paris de faire rapporter ladite délibération par son conseil municipal et d'engager avec la Communauté de communes Charenton - Saint-Maurice et les villes riveraines du bois de Vincennes un dialogue constructif sur la reconquête paysagère du plateau de Gravelle conforme à la vocation naturelle du bois de Vincennes.

Vœu adopté à l'unanimité (2 non participation au vote) ■

Nom : Prénom :

Adresse :

Email :

REFUSE L'IMPLANTATION D'UNE AIRE D'ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE DANS LE BOIS DE VINCENNES

Date :

Signature

Coupon à découper et à renvoyer à : Mairie de Charenton - Cabinet du Maire - 48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont ou à déposer en Mairie dans l'urne disposée à cet effet à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Vous pouvez également signer cette pétition sur www.charenton.fr



ÇA S'EST PASSÉ DANS LA VILLE

Retrouvez les photos de la réception sur www.charenton.fr (photothèque) et commandez vos photos par mail à communication@charenton.fr



OFFICIEL

La Ville honore les Charentonnais médaillés du travail

Le 12 février dernier, les médaillés du travail ont été conviés par le Maire, lors d'une cérémonie organisée dans les salons de l'Hôtel de Ville.

Près de 50 personnes ont été mises à l'honneur pour leur carrière professionnelle. Félicitations à tous !

PROMOTION DU 14 JUILLET 2012

Médailles d'argent (20 ans de service)

Stéphane Barizien, Colette Bizeul, Linda Bueno, Abdelaziz Boustiha, Pierre Chaut, Christine Daburon, Laurence Duedal, Fadila Ferhi, Christian Ferone, Philippe Garanger, Agnès Girard, Vincent Gorny, Bertrand Hervieu, Fabienne Herzberg, Nathalie Laize, Valérie Leroy, Christine Maffioli, Fabrice Marin, Sandrine Pain, Isabelle Pastor, Didier Pinaud, Chantal Sellier, Marzenna Smigielska, Philippe Walczak.

Médailles de vermeil (30 ans de service)

Jean-Jacques Arnault, Frédéric Astie, Jean-Claude Blas, Thierry Chabot, Chantal Courtin, Errol Daburon, Isabelle Duval, Gilles Kuntz, Véronique Lafforgue, Bertrand Le Ouay, Guy Margoses, Dominique Meslin, Jean-Joseph Valerius.

Médailles d'or (35 ans de service)

Michel Amoureux, Betty Bigueur, Hervé Bintein, Pierrette Brocard, Roger Chauvon, Liliane Cohin, Pierre Francois, Christine Grimaldi-Garanger,

Véronique Lavallart, Michèle Noël, Mohamed Rahali, Kong Pheng Sisouphanthong.

Médailles grand or (40 ans de service)

Claudine Duhaquelle, Jocelyne Feinmann, André Gaudin, Eric Lederne, Hélène Normand, Jean Ribette, Abdelaziz Seghiri, Jeanne Tournon.

APPELS GROUPÉS

Médaille d'argent, vermeil (20 et 30 ans de service) : Raymond Bertrand, Patrice Maffioli, Anne-Marie Nappo.

Médaille or, grand or (35 et 40 ans de service) : Sylviane Pariot

Médaille argent, vermeil, or, grand or (20, 30, 35 et 40 ans de service)
Françoise Martin

PROMOTION DU 1^{ER} JANVIER 2013

Médailles d'argent (20 ans de service)
Florence Barral, Philippe Benac, Yann Bordier,

Catherine Camus, Véronique Ducatez, Thierry Ducos, Philippe Duong, Neigma Guerrou, Marie-Pierre Hardy, Catherine Lardeau, Loris Michalski, Jannick Paes Neo, Catherine Poirier, Nathalie Reed, Patrick Sauvage, Alain Schiocchet, Sandra Trincherro.

Médailles de vermeil (30 ans de service)

Isabelle Cigolari, Sylvie Dulac, Lionel Le Guen, Philippe Manoukian, Aryelle Marciano, Nathalie Merlin, Roland Nussbaum, Saadia Rami, Jean-Louis Rolland, Chantal Sellier, Patrick Wormes.

Médailles d'or (35 ans de service)

Françiane Eleore, Georges Fernandes, Danièle Lachaume, Maryse Lemerrier, Joëlle Michel, Olivier Paquit.

Médailles grand or (40 ans de service)

Claudine Ardin, Philippe Chassagnolles, Arlette Delahaye, Marie-Christine Dubois, Brigitte Falleau, Marie-Madeleine Fruittet, Gérard Hervieux, Elisabeth Paulleve, Franck Savoldi.

Médaille or, grand or (35 et 40 ans de service)

Claude Chaballier

Médaille vermeil, or et grand or (30, 35 et 40 ans de service)

William Poilbout ■

BANQUET DES AÎNÉS

Déjeuner dansant au Château

Fin février, les seniors charentonnais ont répondu nombreux à la traditionnelle invitation du Maire pour un grand déjeuner dansant.

Cette année, les 1000 convives ont été accueillis par groupes sur 5 dates au château de Dampierre dont les plans ont été réalisés par Mansart et qui abrita autrefois Louis XIV. Dans ce cadre prestigieux, les festivités se sont déroulées au restaurant du château, installé dans les anciennes écuries et dépendances, tout près de

la pièce d'eau dessinée par Le Nôtre. Ces lieux chargés d'histoire ont enchanté nos seniors et s'ils ont apprécié la qualité des mets, c'est surtout la convivialité et le partage d'un tel moment qu'ils ont retenus.

Les personnes qui n'auraient pu se déplacer lors de ces journées de fête n'ont pas été oubliées par le Centre Communal d'Action Sociale, qui leur avait fait porter à leur domicile un repas gastronomique. ■



LE CŒUR DES AMOUREUX BAT PLUS FORT !

Pour la Saint-Valentin, les mots d'amour s'affichent dans toute la ville



Pour la 2^e année consécutive, à l'occasion de la Saint-Valentin, la Ville a mis ses panneaux lumineux au service des amoureux charentonnais.

Mots d'amour ou d'amitié, ce ne sont pas des romans mais de tout petits messages pleins de douceur qui ont animé les rues de Charenton toute la journée du 14 février. Les 50 premiers participants ont été affichés sur les panneaux lumineux d'information et ont reçu un petit présent, mais la totalité des messages reçus ont également été diffusés sur www.charenton.fr. ■



RECONNAISSANCE DE LA NATION

Paul Cheyrouze distingué de la Médaille Militaire

Depuis longtemps, Hélène et Denis, les enfants de Paul Cheyrouze lui demandaient de raconter l'Algérie ; ce lourd passé qu'il avait tenu caché, ses blessures intimes et cette histoire difficile resurgissaient malgré lui, au fil de l'actualité, de la sortie d'un livre ou d'un film.

C'est en retrouvant sur Internet la trace de ses anciens compagnons d'armes, Claude et André, qu'il s'est décidé à se livrer peu à peu. Ensemble, ils ont décidé d'écrire, de raconter "leur" Algérie. Engagés tous trois dans le même régiment de parachutistes, ils ont vécu des heures sombres dans les années 50, aux quatre coins du territoire algérien. Le temps n'a pas eu de prise sur cette fraternité et ce lien fort que seules les situations exceptionnelles savent faire naître. Cela transpire de chacun de leurs témoignages, ces résurgences communes du passé qui seront le socle de leur récit.

En décembre dernier, Paul Cheyrouze a reçu la Médaille Militaire, appelée aussi médaille des braves, qui vient rendre hommage à son courage et son parcours militaire exemplaire. Cette décoration, parmi les plus prestigieuses, lui a été remise par Kader Arif, Secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants, lors d'une cérémonie devant le monument aux morts d'Algérie et du Maroc du Quai Branly. Très symbolique, ce moment a été aussi l'occasion pour Paul de retrouver dans la tribune d'honneur bon nombre d'anciennes connaissances, collègues et amis.

"Ne pas subir", telle était la devise de son régiment de l'époque ; cette devise, il l'a faite sienne et toute sa vie, Paul Cheyrouze n'a eu cesse de toujours être brave et travailleur. A 73 ans, il est l'énergique président de l'épicerie solidaire "Au petit plus", que les Charentonnais connaissent bien. ■



FAVORISER LA SÉCURITÉ INDUSTRIELLE

Collaboration renforcée entre GrDF et la Ville



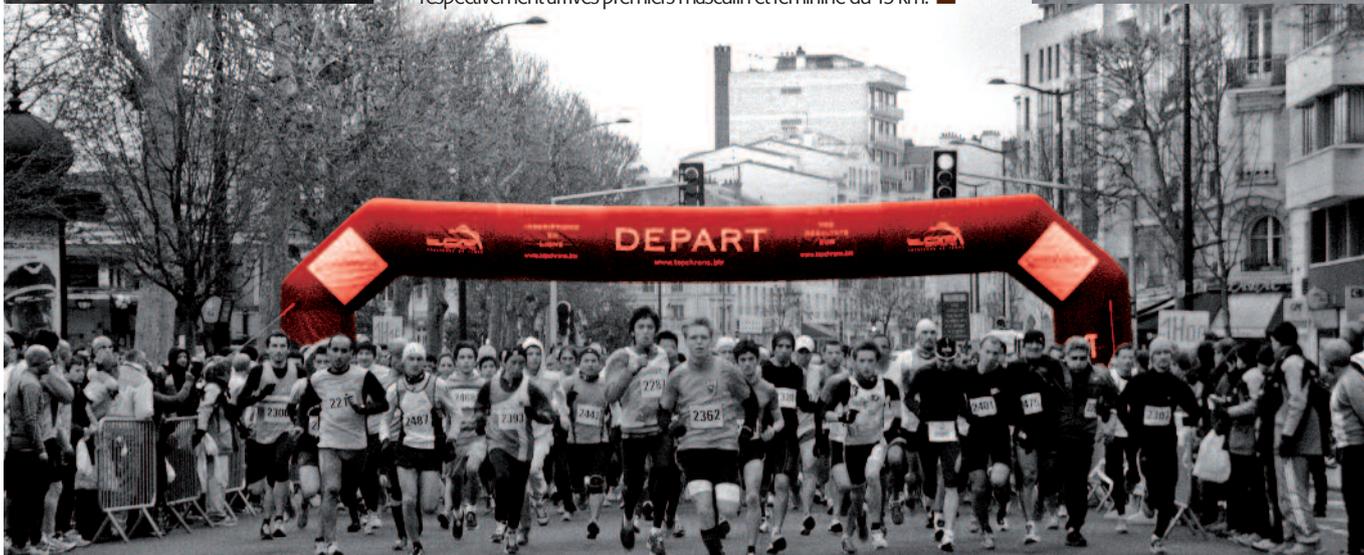
Dans le cadre de sa politique de sécurité industrielle, GrDF (Gaz Réseau Distribution France) a lancé un programme de rénovation des conduites d'alimentation en gaz naturel ; un chantier qui nécessite une collaboration renforcée entre les communes et le distributeur.

C'est pourquoi, signe de leur engagement conjoint en faveur de la sécurité industrielle, le Maire, Jean-Marie Brétilon, et Olivier Dusard, directeur de la section départementale du Val-de-Marne de GrDF, ont signé récemment une convention. Cette dernière a pour objet de faciliter le dialogue entre les services et de limiter la gêne occasionnée par ces chantiers pour les Charentonnais. ■

ATHLÉTISME

Fraîches foulées de février

Par un grand froid, les coureurs des 29^e Foulées charentonaises se sont élancés dans les rues de la ville et les allées du Bois, le 10 février dernier. Amateurs, licenciés, passionnés ou sportifs du dimanche, tous s'étaient donnés rendez-vous sur la ligne de départ, rue de Paris, pour participer à ce rassemblement sportif. Cette course a réuni près de 2000 participants au total, avec la course des enfants, les 5 km du tour de Charenton et la fameuse course des as de 15 km. Tout autour de la piste, le public était venu apporter ses encouragements, conférant à ces Foulées un peu de chaleur humaine et de convivialité. Saluons Willy Grundtner et Nathalie Bauduceau respectivement arrivés premiers masculin et féminine du 15 km. ■



PIÈCES JAUNES

La boulangère qui suscite la générosité

Derrière son comptoir, Fatima Duarte sourit à toutes les personnes qui passent la porte de sa boulangerie. Elle sait mettre en confiance et accueillir chacun avec un mot, une attention. Touchée par la maladie de Thibault, un jeune qui habite comme elle la rue du Général Leclerc, elle incite les Charentonnais à faire un geste avec son opération "pièces jaunes". Avec patience et opiniâtreté, elle organise chaque année cette collecte afin de faire connaître une association, "Ensemble contre la leucémie" et souhaite mobiliser le plus de monde possible autour de cette cause qui lui est chère. Le 16 février dernier, avec beaucoup de fierté, elle a réuni élus et habitants du quartier pour une remise officielle de la collecte à Roland Rab, président de l'association. Le centre de tri de Créteil a souhaité contribuer à cet effort, en apportant quelques 3 000 pièces !

Ce sont donc plus de 135 kg qui ont été collectés et qui permettront d'apporter une aide aux malades et leurs familles ainsi qu'à l'amélioration des conditions d'hospitalisation. ■



CMJ

Des idées plein la tête !

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes poursuivent leur apprentissage de la démocratie, avec la visite de deux institutions majeures de la France.

Répondant à l'invitation du Député de notre circonscription, et de Christian Cambon, Sénateur, ils ont d'abord procédé à la visite de l'Assemblée Nationale puis ils ont découvert le Palais du Luxembourg où siège le Sénat. Ils étaient, pour la circonstance, accompagnés de leurs familles, impliquées elles aussi dans ce cheminement citoyen.

Après ce temps de formation, les jeunes du CMJ, animés par de fortes valeurs, ont maintenant à coeur de mettre en application leurs projets. Ainsi, la commission sport travaille sur l'organisation d'Olympiades sur la piste Diagana, la commission culture sur une deuxième participation

aux Journées du Patrimoine, la commission environnement sur la question du développement durable avec la possible installation "d'hôtels" à insectes sur les berges de la ville. ■



JOBS D'ÉTÉ

Le service municipal Jeunesse vous accompagne dans vos démarches

Pour trouver un emploi saisonnier l'été prochain, il faut s'assurer de mettre toutes les chances de son côté.

C'est dès à présent que les jeunes concernés doivent s'organiser et entamer leurs démarches ; le Point Information Jeunesse se propose donc de les accompagner dans leurs recherches, avec notamment l'aide à la création de CV et à la rédaction de lettres de motivation. Au cours des vacances d'hiver, **du lundi 4 au jeudi 14 mars**, des simulations d'entretien, au cours desquels les futurs candidats pourront s'entraîner à exposer leurs desseins seront proposées.

Cette opération, appelée "jobs d'été", sera reconduite au cours des vacances de printemps.

Point Information Jeunesse - Espace Jeunesse -- 7 bis, quai de Bercy
Tél. 01.46.76.44.54 - Mail. pijcharenton@yahoo.fr - du lundi au jeudi, de 10h à 12h et de 14h à 19h ■



BAFA

Se former pour devenir animateur auprès des enfants

Le BAFA* est un brevet qui permet d'encadrer des enfants ou des jeunes lors de séjours ou dans le cadre d'accueils de loisirs.



Souvent considéré comme une porte d'entrée vers les métiers de l'animation, du social voire de l'enseignement, il représente surtout le sésame pour évoluer dans le milieu de l'animation. Pour ce faire, il convient de suivre trois sessions de formation. En partenariat avec l'IFAC, le service municipal Jeunesse rappelle les dates du stage d'approfondissement, **du 27 avril au 4 mai 2013**. Le tarif est de 295 €, hors aides éventuelles.

Renseignements et inscriptions : Espace Jeunesse 7 bis, quai de Bercy - Tél. 01.46.76.44.54

*Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ■

MURMURES ET MUSIQUES

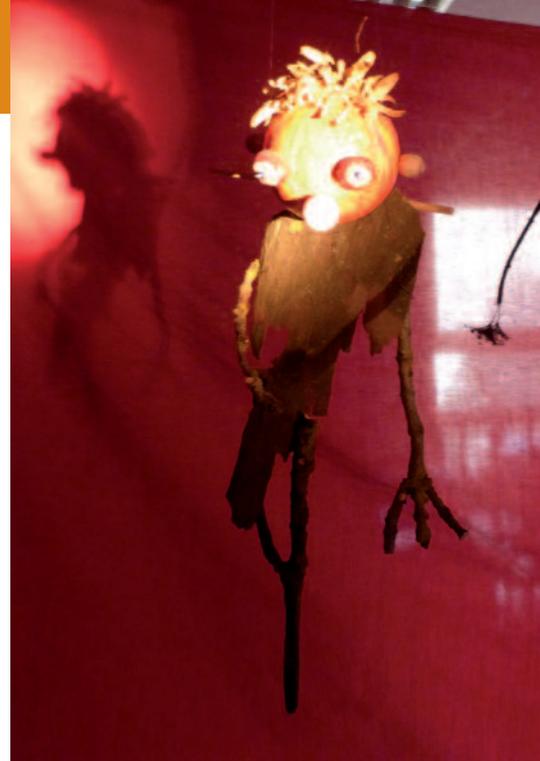
Quand un musée sonore prend ses quartiers à l'école de Conflans

Les enfants de l'école maternelle de Conflans ont été associés à un projet atypique mené par les enseignants et l'intervenant musical (dumiste) du conservatoire : la réalisation d'un musée sonore. Pendant un semestre entier, ils se sont rendus au Conservatoire de musique André Navarra chaque jeudi. Ils ont découvert des instruments de musique, des objets produisant des sons (cloches, bols tibétains...) mais aussi le travail de la voix.

Les équipes enseignantes ont également été actrices dans ce partenariat en proposant aux

enfants des créations de fresques, de suspensions et autres personnages inquiétants...

Au terme de ce projet, un musée sonore a été installé au sein même de l'école, avec un parcours associant l'oeil et l'oreille. Ce ne sont pas moins de 25 points d'écoute, répartis dans les classes, escaliers ou couloirs de l'école qui ont diffusé leurs voix, sons et autres murmures... En février dernier, les familles ont ainsi eu la possibilité de vivre, avec leurs enfants, cette expérience inédite. Dans ce musée éphémère, les visiteurs ont pu, pas à pas, découvrir et appréhender



un joli petit monde fait de sons, de lumières rasantes, de créations picturales mais aussi écouter les "chansons de sorcières" interprétées par la chorale des enfants. ■



EDUCATION

Le lycée Robert Schuman ouvre ses portes

Le samedi 23 mars prochain, le lycée polyvalent Robert Schuman ouvre ses portes de 9h à 12h30.

L'objectif, lors de cette manifestation, est de donner aux élèves de 3^e de collège, de seconde et de première de l'établissement, une information pratique sur l'orientation dans les voies générale, technologique et professionnelle. C'est aussi, pour l'établissement, l'occasion de proposer aux jeunes et à leur famille un éclairage sur les poursuites d'études dans l'enseignement supérieur. Pour ce faire, des

"ambassadeurs" sont mobilisés toute la matinée. Il s'agit d'élèves chargés de différentes missions : certains accueillent les visiteurs, mais aussi les aident à se diriger sur les différents sites ; d'autres témoignent devant leurs camarades au travers de simulations d'entraînement à une épreuve de baccalauréat... ou bien encore présentent leurs travaux.

Enfin, d'anciens élèves, devenus étudiants, apportent leurs expériences.

Parole sera donnée bien sûr aux équipes enseignantes, au conseiller d'orientation et au Point Information Jeunesse municipal, qui donneront

des conseils plus pratiques et techniques. Enfin, des professionnels venus du monde du travail (santé, tourisme, justice...) répondront aux questions de tous.

De cette manière, le public pourra trouver à la fois des renseignements et des témoignages, bien précieux pour choisir son orientation. Des expositions de peintures et photographies ainsi que des animations ponctueront également cette journée portes ouvertes.

Lycée Robert Schuman - 2 rue de l'Embarcadère
jpo.schuman@gmail.com ■

En bref...

ORIENTATION SCOLAIRE

Faire appel à une consultante, pourquoi pas ?

Annie Daburon, ancien agent de l'APEC*, a décidé de devenir, en 2011, consultante en orientation scolaire à son compte.

Elle s'adresse aux jeunes et à leur famille qui souhaiteraient une réponse personnalisée à leurs questionnements et leurs inquiétudes.

Sa méthode est basée sur un accompagnement et des tests qui lui permettent de dessiner progressivement le projet d'orientation avec le jeune, en le motivant et en lui apprenant à construire sa voie personnelle. Cette démarche s'effectue sous forme d'entretiens au domicile des familles.

Annie Daburon - Tél. 06.59.04.71.51

www.annie.daburon.fr ■

*Association pour l'emploi des cadres

C.C.A.S

Un coup de pouce pour les familles

Une bourse forfaitaire annuelle peut être allouée, sous certaines conditions, à des familles dont les enfants pratiquent une activité sportive, culturelle ou autre depuis 4 mois à Charenton. Cette prestation, d'un montant de 30 € par enfant, concerne les familles ayant 3 enfants et plus ou 2 si l'un est handicapé.

Pour obtenir cette bourse, il convient de constituer un dossier, réunissant les différentes pièces à fournir, puis de le déposer au service comptabilité du Centre Communal d'Action Sociale **avant le samedi 30 mars prochain.**

Le site Internet de la ville développe en détail, à la rubrique "petite enfance : aides municipales", les conditions et les différentes modalités d'attribution.

C.C.A.S - 21 bis, rue des Bordeaux

Tél. 01.71.33.51.31. ■



La Ville organise **du lundi 29 avril au vendredi 3 mai un mini-séjour** à Mézeray, dans la Sarthe.

Dans une ancienne ferme fortifiée du XVI^e siècle, les petits de 7 à 11 ans vont avoir à leur disposition de nombreuses activités ludiques, manuelles et sportives en plein-air...

TOURNAGE

Des fourneaux aux plateaux de cinéma

Jenna, tout sourire, est décidément touche-à-tout : après avoir participé à l'émission culinaire Masterchef, elle a interprété un rôle au cinéma en juillet dernier.

Elle s'est plongée dans l'aventure avec beaucoup d'enthousiasme et de ces trois semaines de tournage, ne restent que de bons souvenirs et des belles rencontres avec les acteurs et les équipes techniques.

Dans "20 ans d'écart", elle est Zoé, une adolescente de 13 ans un peu rebelle. Dans cette comédie romantique, elle a joué aux côtés de Virginie Efira, Charles Berling et Pierre Niney, avec lesquels elle a très vite sympathisé. Elle y campe un personnage tout à son opposé, un garçon manqué bien loin de sa véritable nature... et c'est ce qui l'a bien amusée tout comme cette

VACANCES DE PRINTEMPS

Les enfants vont s'en donner à cœur joie !

Parmi celles-ci, on pourra compter des balades à cheval, des constructions de cabanes et autres jeux en forêt.

Les inscriptions auront lieu **du 20 au 27 mars**, auprès du service Enfance. Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial. A noter que les demandes d'inscription pour le compte d'autres familles ne seront pas acceptées.

En ce qui concerne les inscriptions pour les **accueils de loisirs**, les parents pourront se connecter sur l'espace famille, **jusqu'au vendredi 7 avril prochain**, sur le site de la ville www.charenton.fr.

Service Enfance - 16 rue de Sully
Tél. 01.46.76.47.80 - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 (fermé le mardi après-midi). ■

scène qui reste dans son esprit et pour cause : elle a été tournée à l'arrière d'une moto !

Voilà des frissons qu'elle n'est pas prête d'oublier. Sortie le 6 mars dernier en salle, cette comédie s'adresse à un public familial.

"20 ans d'écart" réalisé par David Moreau ■

Jenna aux côtés de Virginie Efira lors du tournage



BCD

Au plaisir de lire

La lecture est un plaisir qui s'apprivoise. Les contes, les romans, les aventures ou encore les revues documentaires : à l'école, ce sont des outils de chaque instant pour les équipes enseignantes, mais aussi des sujets qui prêtent à rêver, à imaginer et à s'évader.

Au sein de l'école Aristide Briand B, les classes gravitent autour de la Bibliothèque Centre de Documentation (BCD), située au 1^{er} étage. Chaque semaine, les enfants, accompagnés de leur professeur, s'y rendent pour des temps de lecture et de recherche. Sur des bancs, des chauffeuses ou des petites chaises, tous aiment à découvrir, page après page, les mots, les phrases et les histoires.

Les journées **du mardi 2 au vendredi 5 avril** prochains seront dédiées au livre, grâce à des animations pédagogiques organisées au cœur



de la "BCD" de cette école. Cette semaine thématique sera marquée par trois temps forts orchestrés autour de ce pilier central de l'école, avec tout d'abord une "bourse aux livres", dont le principe, simple et efficace, sera l'échange de livres. Chaque jeune lecteur devra ainsi amener un ouvrage de sa bibliothèque personnelle, pour mieux l'échanger contre un autre. Chacun pourra ainsi partager et faire aimer à l'un de ses camarades une histoire qui lui est chère.

Ensuite, des séances de lectures seront organisées. Réunis en petits groupes, les élèves issus

du CP au CM2 iront à la rencontre d'autres camarades pour leur lire et leur raconter des livres qu'ils auront préalablement choisis... et ainsi de suite, pour qu'à la fin de cette chaîne de lecture, tout le monde ait lu et écouté une histoire !

Enfin, quelques parents volontaires viendront clore ces séances, pour partager avec les enfants leur approche de la lecture.

Toutes les énergies seront donc mobilisées à la BCD, véritable lieu vivant, plaisant et créateur de rêves.

SENSIBILISATION

Quand la fourmi arrive à l'école

Le mois dernier, tous les élèves de CM2 de la ville ont, durant une matinée, reçu une formation aux premiers secours. Chaque année, parce qu'elle considère salutaire cette sorte d'initiation, la municipalité met en place ce type de sensibilisation auprès des plus jeunes. Ces derniers ont pu découvrir quels comportements adopter, quels numéros composer et encore comment positionner une victime. C'est la Police Nationale qui, dans le cadre d'un dispositif appelé "fourmi" (comme Formation Urgences Minimum), prodigue ces animations, à la fois pratiques et pédagogiques.

Pour aller plus loin encore dans cette approche, à la fois citoyenne et responsable, les enfants ont participé à une initiative nationale de prévention du risque cycliste. Il s'agit d'un permis vélo, qui

enseigne aux enfants, par le biais de questions-réponses et de mises en situation, comment prendre conscience des règles de circulation, de l'importance de porter un gilet jaune, un casque de vélo et de respecter un ensemble de précautions.

Ces deux formations ont été dispensées aux enfants afin de leur donner les outils pour adopter sur la route un comportement prudent et responsable. ■



Au premier semestre 2014, un nouveau pôle culturel et de recherche nationale et internationale sur le patrimoine prendra place sur le site de l'ancien séminaire de Conflans !



Un peu d'histoire

Ce projet est né d'une opportunité : l'obligation de reloger les services de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine dont l'immeuble parisien avait été vendu.

Cette contrainte imposée a cependant été l'occasion de trouver une issue aux difficultés de fonctionnement du site parisien. En effet, cela faisait des années que la Médiathèque était à l'étroit dans ses locaux du quartier du Marais à Paris. Les surfaces y étaient tellement saturées que des documents qui auraient dû être archivés à Paris l'étaient, faute de place, sur le site du Fort de Saint Cyr, à Saint-Quentin-en-Yvelines, avec les difficultés de fonctionnement que l'on



La mémoire du patrimoine

imagine : lorsqu'intervenait une demande de consultation, il fallait transférer le document puis le retourner après ; et ceci en dépit de la transformation de la salle de tri en local d'archives.

Simultanément, la Médiathèque se trouvait en nécessité de répondre à de nouveaux besoins :

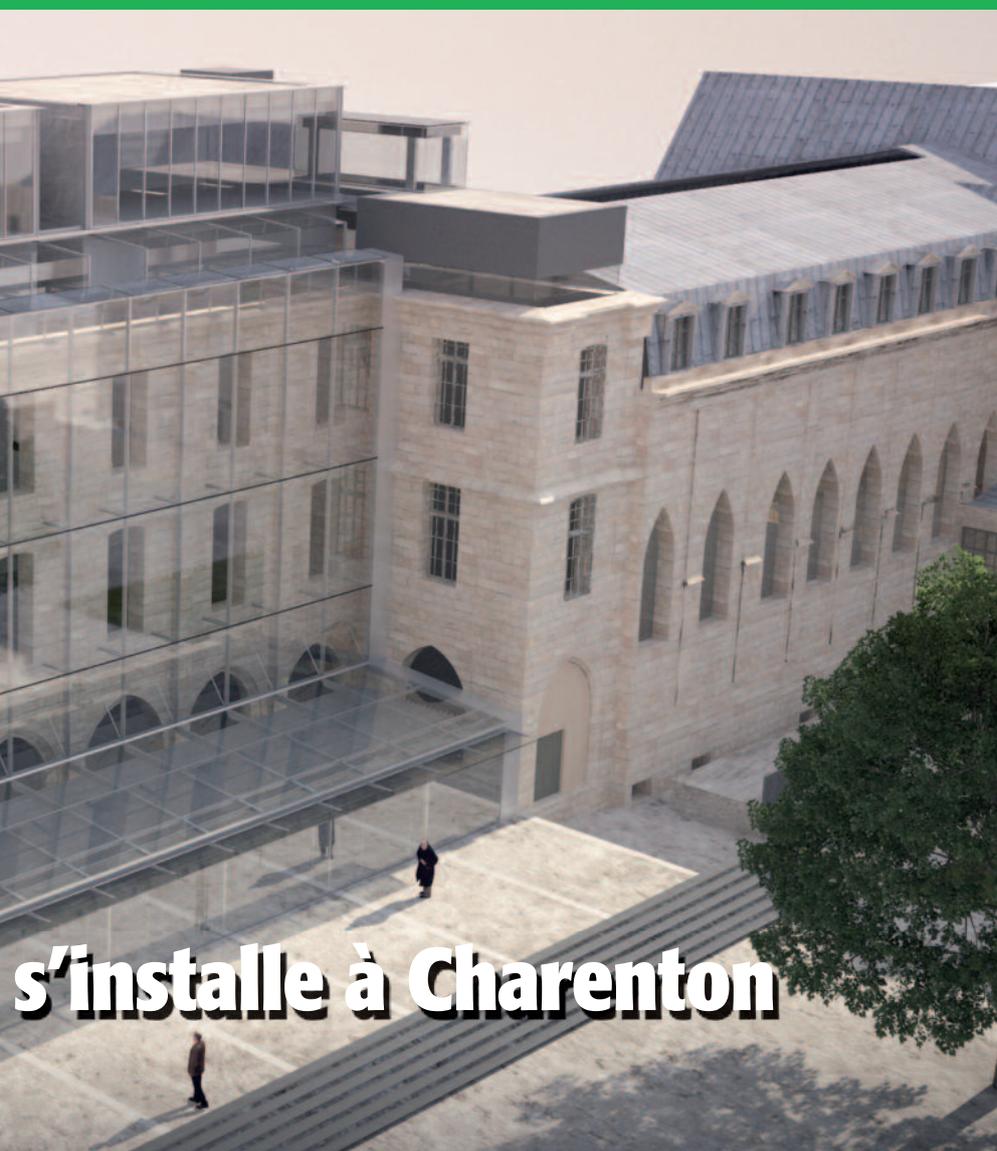
- **l'ouverture aux architectes du patrimoine de la restauration des édifices classés** et la fin du monopole des architectes en chef des monuments historiques généraient un besoin d'information et de formation important, tant pour les maîtres d'ouvrage que pour les maîtres d'œuvre.
- les municipalités se trouvaient en demande d'accompagnement dans **l'élaboration de leurs projets d'urbanisme**. Les données rassemblées à la Médiathèque sur les immeubles ou les villes dotées de plans de sauvegarde et

de mise en valeur, les collections photographiques, sont utiles pour l'étude et la connaissance de ce patrimoine urbain ;

- l'engagement pris de mieux faire connaître **les remarquables fonds photographiques** de la Médiathèque situés au Fort de Saint Cyr nécessitait un lieu plus proche de Paris pour y présenter les éléments les plus emblématiques et les plus demandés.

Le déménagement, contraint, offrait donc la possibilité de réfléchir à un nouveau départ. La disponibilité du site de l'ancien séminaire de Conflans, que venait de quitter l'école d'architecture de Paris Val de Seine, venait à point nommé.

La Ville a immédiatement été enthousiaste devant une telle démarche novatrice, en y apportant une proximité et un intérêt constant qui ne se sont jamais démentis.



s'installe à Charenton



“ Ces organismes prestigieux ont fait le choix de Charenton et je m'en félicite, indique le Maire, Jean-Marie Brétilon. N'oublions pas que les locaux de l'ancien séminaire de Conflans ont échappé de peu à l'installation d'un squat d'artistes contre lequel je me suis battu ! C'est finalement le ministère de la Culture qui l'investit, qui l'aménage avec goût, avec un choix architectural audacieux associant le moderne au patrimoine existant. Qui mieux que ces organismes et institutions œuvrant dans le domaine de la conservation, de la mise à disposition et de la valorisation du patrimoine pouvaient être mieux placées pour s'installer sur ce site. C'est assurément un plus pour notre ville ”.

Un projet ambitieux

L'importance des surfaces concernées (9500 m² en SHON) permettait de concevoir un projet ambitieux, associant le Conseil international des Monuments et Sites (ICOMOS). Cette grande association instruit pour l'UNESCO les sites éligibles à la Liste du Patrimoine mondial et avait également besoin de locaux plus spacieux et mieux appropriés pour développer ses activités d'accueil et d'archives. S'y ajoute, outre le Laboratoire d'étude de l'Histoire des Institutions Culturelles, la Donation Jacques-Henri Lartigue, depuis longtemps proche de la Médiathèque.

Mobilisant avec talent l'espace disponible, l'architecte Pierre-Louis Faloci a su concevoir un projet conciliant les exigences d'un centre d'archives et la vocation de lieu ouvert attendue de cette institution. **Mariage délicat entre inscription dans le patrimoine et modernité,** contrôle des conditions de conservation et luminosité,

surfaces dédiées au stockage et grands espaces. A l'exception d'une partie des toitures, le projet retenu par le ministère de la Culture **préserve l'architecture classique du bâtiment** tout en la faisant dialoguer avec une écriture contemporaine, notamment par la présence d'une façade extérieure en verre. Il recompose également une partie des espaces internes du bâtiment afin d'y accueillir de nouvelles surfaces dédiées à la conservation, au stockage, à l'administration, ainsi qu'à l'accueil et la consultation.

Pour y parvenir, les carrières ont été comblées de façon à pouvoir supporter les très importants volumes d'archives qui vont trouver leur place dans cette nouvelle institution, et l'intérieur a été réaménagé pour offrir des espaces fonctionnels et lumineux.

Le nouvel espace offrira ainsi :

- 24 km d'équivalent linéaires d'équipements de stockage disposant d'excellentes conditions de conservation ;

- une salle de lecture commune ;
- un hall d'accueil pouvant le cas échéant accueillir événements et expositions ;
- un auditorium de 250 places et des salles de réunions.

Un équipement ouvert sur la ville

Le nouveau centre va non seulement permettre de réunir et de conserver les archives et gérer leur accroissement, mais d'offrir également les moyens d'une politique de valorisation des ressources, d'accueil de chercheurs et publics diversifiés, de rencontres et de colloques, pleinement inscrite aussi dans les attentes des acteurs de la politique du patrimoine comme dans la vie culturelle de Charenton.

Cet équipement sera en effet pleinement ouvert sur la ville, ses activités, et toutes ses générations qui pourront désormais y partager leur intérêt pour le patrimoine, en étant des visiteurs privilégiés de cette institution.



Un pari audacieux

Les salles dédiées à la conservation se conjuguent avec des départements bien identifiés. Le hall d'accueil se substitue aux deux anciens amphithéâtres, permettant ainsi de récupérer espace et luminosité. La salle de lecture est située au premier étage et, au-dessus, trois grands blocs paraissent suspendus. Ils accueilleront surfaces d'archives, bureaux et salles de réunion et symboliseront les trésors de la Médiathèque.

De nouveaux espaces de travail et des bureaux prennent place sur le haut du bâtiment central, réaménagé et revêtu à l'extérieur de matériaux se situant dans la continuité du reste du bâtiment.

Le bâtiment latéral sera occupé totalement par ICOMOS, témoignant du positionnement de notre pays et de la ville de Charenton sur cette thématique. L'association pourra recevoir ses comités thématiques, comme utiliser l'auditorium pour des manifestations plus importantes.

Le dernier bâtiment sera occupé par le Comité national de l'ICOMOS en France et par la Donation Jacques-Henri Lartigue, chargée de gérer pour le compte de l'État l'œuvre de ce grand photographe. La salle de lecture, l'auditorium, les surfaces de conservation et les salles de réunion seront

d'utilisation commune à tous les occupants, qui disposeront simultanément d'espaces de travail et de rendez vous propres.

Le démarrage du chantier est intervenu en mai 2012 pour s'achever au premier semestre 2014.

Des institutions essentielles

La Médiathèque tout d'abord, moteur du projet

La Médiathèque assure la conservation matérielle des fonds, les inventorie pour les mettre à la disposition du public et joue un rôle de service-ressource auprès des propriétaires et professionnels du patrimoine monumental et photographique.

Elle les fait aussi connaître par un vaste travail de numérisation alimentant les grandes bases de données du ministère de la Culture, en faisant circuler les œuvres et par son partenariat avec l'agence photographique du Grand Palais/Réunion des musées nationaux.

Elle trouve ses origines dans le Service des monuments historiques, dont un des premiers inspecteurs généraux fut Prosper Mérimée, qui œuvra à la mise au point des premières listes de monuments classés et à l'obtention des moyens dédiés à leur entretien et restauration. La loi de 1913, dont on va célébrer le centenaire, accrut le champ d'intervention du service des

Monuments historiques. Le rôle de la Médiathèque pour connaître ces édifices et objets mobiliers, leur histoire et celle de leurs travaux successifs, est essentiel.

Le service des archives photographiques du ministère de la Culture, spécialisé dans la conservation des négatifs anciens, lui a également été rattaché, riche de fonds principalement liés au patrimoine monumental (dont la célèbre Mission Héliographique de 1851) mais aussi d'autres fonds d'une grande variété, fonds d'auteurs (frères Seeberger, Corbeau, Kertész, Bovis et bien d'autres), photographies de la Grande Guerre, négatifs de l'atelier Nadar ou du Studio Harcourt.

Avec ses 4 départements (Archives, documentation immeubles et objets, Centre de recherche sur les monuments historiques, Photographie), la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine comportera à Charenton :

- Une bibliothèque spécialisée dans le domaine du patrimoine, de l'architecture et des arts décoratifs en France : 40 000 titres, catalogues des musées, revues des sociétés savantes, plusieurs centaines de périodiques dont 250 "vivants", enfin des rapports et études (cette "littérature grise" trop souvent inaccessible).

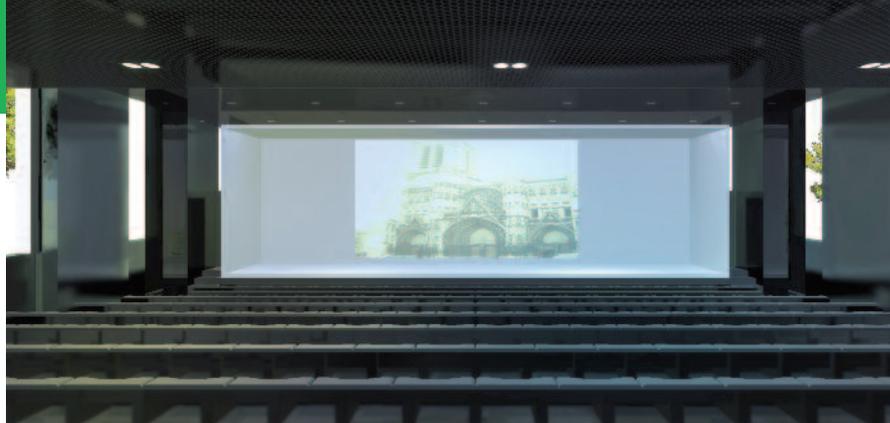
- **Une planothèque** : environ 180 000 plans et des relevés de peintures murales effectués depuis 1840.

- **Des archives** : issues de la Commission des monuments historiques ou des travaux de restauration, documents de synthèse des fouilles archéologiques qui permettent de suivre ce champ essentiel pour l'histoire et le patrimoine comme pour l'époque actuelle, dossiers des secteurs sauvegardés ainsi qu'études sur le bâti urbain, nés de la loi Malraux et qui ont permis la résurrection des centres anciens.

- **Les archives vivantes sur les objets protégés**, du calice à la locomotive dont il faut suivre les pérégrinations et l'évaluation de leur état matériel (conservation et restauration).

- **Une photothèque** d'environ 800 000 tirages. Mais au delà, la nouvelle réalisation donnera une meilleure visibilité aux archives photographiques du Fort de Saint-Cyr. A Charenton, pourront ainsi être consultés les tirages des fonds, célèbres ou pas, que possède la Médiathèque, tandis que le Fort de Saint-Cyr conservera, dans la plupart des cas, la matrice : le négatif sur support souple ou sur plaque de verre.

Le département photo exercera aussi une activité de conseil en termes de mesures urgentes de conservation ou d'orientation vers l'institution la plus adaptée (Médiathèque ou autre) pour concrétiser un projet de donation.



La Médiathèque se veut un lieu ouvert, autant aux professionnels qu'aux amateurs passionnés et aux publics scolaires. Elle mobilisera ses compétences et ses espaces à cette fin, en collaboration étroite avec la Ville et les autres collectivités. www.mediathèque-patrimoine.culture.gouv.fr

ICOMOS

Le Conseil international des Monuments et des Sites (ICOMOS) est une ONG mondiale créée en 1965 et qui a été invitée à établir son siège en France à l'initiative d'André Malraux. Aujourd'hui, l'association regroupe plus de 12000 membres dans plus de 130 pays.

L'ICOMOS offre une plateforme de discussion et de réflexion internationale permettant de tisser des liens entre les administrations, institutions et professionnels du patrimoine immobilier. Sa mission est de promouvoir la conservation, la protection, l'utilisation et la mise en valeur du patrimoine immobilier. Se consacrant à l'élaboration des doctrines, à l'évolution et à la diffusion de la connaissance, à l'amélioration des techniques de conservation et à la sensibilisation à l'importance du patrimoine dans le monde entier, l'ICOMOS apporte au projet une dimension internationale. Le Comité national de l'ICOMOS en France organise de nombreux colloques et études techniques pour les architectes

et autres professionnels du patrimoine et sera également présent sur le site de Charenton.

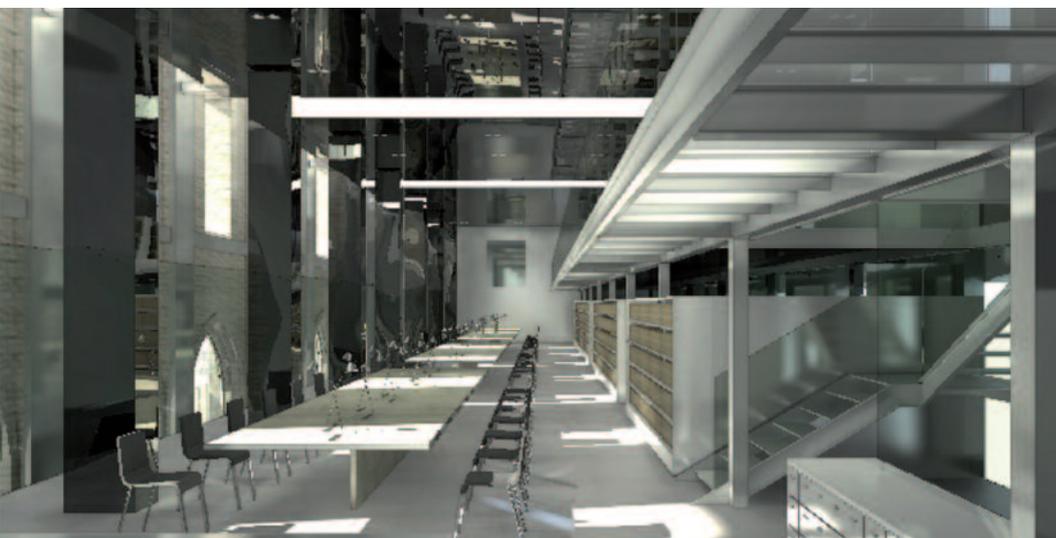
En tant qu'organisation consultative du Comité du Patrimoine mondial, l'ICOMOS conserve les archives sur les propositions d'inscription du patrimoine culturel sur la Liste du Patrimoine mondial et sur l'état de conservation des biens déjà inscrits. Ces archives et le centre international de documentation de l'ICOMOS seront bientôt accessibles à Charenton aux chercheurs français et étrangers. La convergence de préoccupations que l'ICOMOS a avec la Médiathèque offre un champ fructueux d'actions à développer sur le site de Charenton, dans le respect scrupuleux de l'indépendance de chacun.

www.icomos.org

La Donation Jacques-Henri Lartigue

Première donation photographique faite à l'Etat, elle est gérée par une association dédiée qui valorise l'œuvre, celle-ci étant conservée à la Médiathèque. La donation déploie depuis sa création une activité remarquable de diffusion en France et dans le monde de l'œuvre de ce photographe emblématique. Sa présence à Charenton prend tout son sens aux côtés du Département photo de la Médiathèque.

www.lartigue.org ■



Maîtrise d'ouvrage :

Ministère de la Culture et de la Communication / Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture (Oppic)

Maîtrise d'œuvre :

Pierre Louis Faloci architecte, Igrec ingénierie

Montant du projet :

13 M€ hors taxes

Durée du chantier :

été 2012 - printemps 2014

INFO SANTÉ

Charenton vous éclaire sur la maladie d'Alzheimer

La maladie d'Alzheimer, tout le monde en a entendu parler, mais qui connaît exactement les conséquences pour celui qui en est frappé et pour ses proches ?

La ville de Charenton, toujours soucieuse du bien-être de ses habitants, se veut proche de leurs préoccupations quotidiennes et s'efforce d'apporter des réponses aux questions graves qu'ils peuvent se poser.

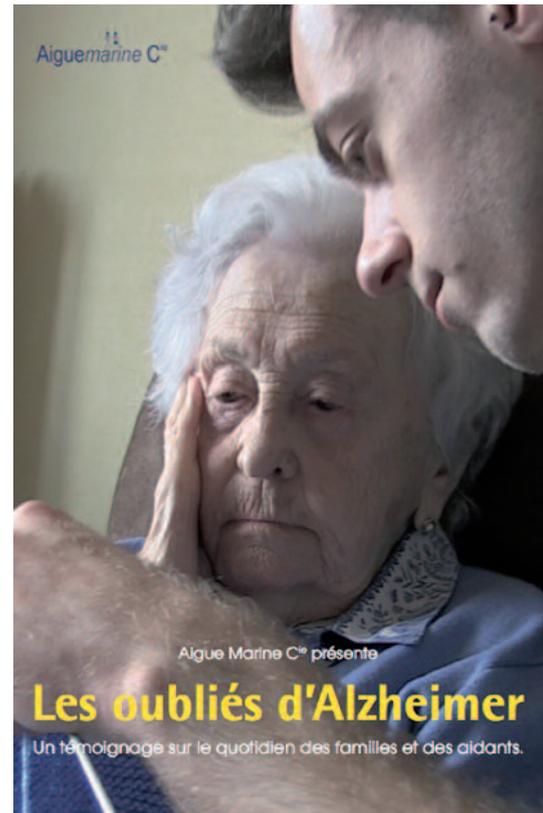
Elle a donc décidé de subventionner l'association Aigue Marine Cie qui a entrepris une action d'explication en profondeur à destination des familles et des professionnels.

Cette dernière réalise des films documentaires basés sur des cas concrets qui expliquent en

termes simples la réalité de la maladie, ainsi que le ressenti du malade (pertes de mémoire, changements d'humeur, difficultés à accomplir des tâches de la vie courante) et les effets sur son entourage.

A cet effet, Jean-Marie Brétillon, Maire de Charenton, accompagné de Pierre Miroudot, Maire-adjoint, et de Michel Van den Akker, Conseiller municipal délégué à la santé, ont assisté à l'avant-première, du dernier film "Les oubliés d'Alzheimer".

Une projection publique de ce film suivie d'une table ronde est programmée dans le courant du mois de juin. ■



EXPOSITION

Sortir de l'isolement par l'art



Le service Retraités, en partenariat avec le pôle de médiation sociale, a mis en place un atelier de peinture destinés aux seniors charentonnais sur un thème libre qui a permis à certains de sortir de leur isolement par l'expression artistique.

Une exposition des toiles réalisées est organisée dans un premier temps à la **Résidence Jeanne d'Albret - 12, rue Paul Eluard - du 15 février au 15 mars**, puis dans un second temps au **centre Alexandre Portier du 18 mars au 15 avril**. ■

PRÉVENTION SANTÉ

Atelier mémoire

Une difficulté à retrouver des objets égarés ou à se souvenir de noms propres ou de choses à faire n'est pas forcément un signe de réels troubles de la mémoire, il s'agit souvent d'un manque d'entraînement des fonctions cérébrales. Une méthode d'activation cérébrale permet d'apprendre à apprendre, de redécouvrir ses ressources et de découvrir l'autre à travers une large variété d'exercices. Ces exercices attractifs et motivants sollicitent le cerveau dans la

globalité de ses fonctions. Vous pourrez ainsi mieux mémoriser des informations entendues, améliorer votre aisance verbale, développer votre esprit d'observation, la mémoire des visages, des formes, des couleurs, des détails et vous orienter plus facilement.

L'atelier se déroulera dans la salle du rez-de-jardin 2, rue de l'Archevêché. Le tarif est de 15 € pour l'ensemble de la session.

Renseignements au Service Retraités

01.45.18. 36.34/37. ■

ENTRETIEN PHYSIQUE

Atelier abdos fessiers et renforcement musculaire

Le concept de renforcement musculaire est un concept large qui englobe celui de la tonification et de la musculation : c'est un ensemble de techniques physiques qui ont en commun, la recherche d'intervention sur les propriétés du système musculaire, à des fins de transformations. Avec ces ateliers à la portée de tous, chacun pourra entretenir sa musculature dans un objectif de santé.

Lundi : de 10h à 10h45 (cours 30 minutes) à partir du 1^{er} avril à la salle de danse Jean Mermoz 4, rue de la Mairie. Tarif 25 € par trimestre. ■

DÉCOUVERTE

Des voyages pour tous les goûts

Trois destinations vous sont proposées cette année par le service Retraités.



L'Autriche de Vienne à Bruck du 22 au 29 mai

Vienne, capitale de l'Autriche vous éblouira avec son centre historique. La cathédrale Saint-Etienne de style gothique, la Kärtner strasse, rue commerçante de la vieille ville, la Hofburg ancien palais impérial des Habsbourg, mais également le Prater, le parc d'attractions de Vienne et sa célèbre grande roue figurent parmi les pièces maîtresses de ce beau séjour.

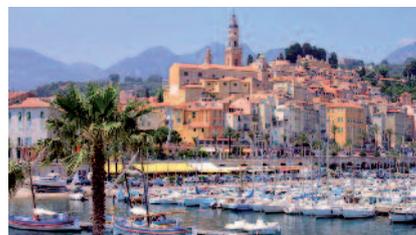
S'y ajouteront la visite du Palais de Schönbrunn, ancienne résidence d'été de la famille impériale où vécut notamment le roi de Rome, fils de Napoléon 1^{er}.

Un circuit vous mènera ensuite sur les traces de Mozart et en guise de conclusion la campagne tyrolienne et les chutes de Krimml qui comptent parmi les plus impressionnantes des Alpes vous laisseront un souvenir inoubliable.

Escapade à Budapest du 2 au 5 juin

Venez découvrir l'une des villes les plus accueillantes et les plus attachantes de l'Europe centrale séparée en deux parties bien distinctes. Buda, le quartier historique comprend notamment outre son château, l'église St-Matthias qui fut le théâtre du couronnement de plusieurs empereurs et dont l'intérieur est d'une beauté à couper le souffle et le Bastion des Pêcheurs. Pest est la ville moderne où l'on trouve le Parlement, la place des Héros et les quartiers animés.

Par tous ses attraits la " Perle du Danube " vous enchantera.



Menton

du 31 août au 7 septembre

Ville d'art, d'histoire et cité des jardins, Menton marie harmonieusement nature et culture et bénéficie d'un ensoleillement exceptionnel toute l'année. Dans le centre-ville de Menton, entre rues piétonnes et bord de mer, l'hôtel-club offre une situation parfaite pour les après-midi shopping, les balades en front de mer ou dans les jardins et parcs à proximité.

Réunions de présentation et pré-inscription aux voyages :

Autriche : le 19 mars

Budapest : le 26 février

Menton : le 23 avril

A 14h30 au Centre Alexandre Portier
21 bis, rue des Bordeaux
salle d'animation au 3^e étage. ■

MOBILISATION SOLIDAIRE

Une Jonquille pour Curie

Depuis de nombreuses années, la Ville de Charenton apporte un concours fidèle à l'Institut Curie et s'inscrit de façon durable dans la lutte contre le cancer.

Elle s'est ainsi encore récemment mobilisée dans l'opération du Noël gourmet et solidaire qui a permis de récolter 8 000 €.

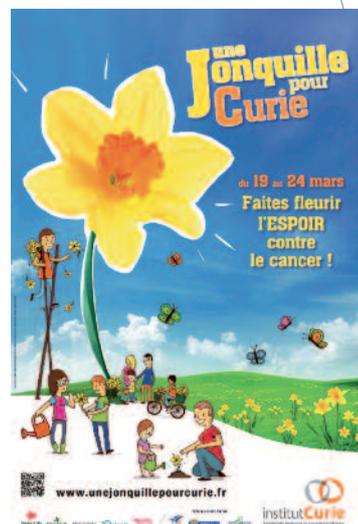
L'Institut Curie met en place **du mardi 19 au dimanche 24 mars**, un grand événement national de mobilisation solidaire contre le cancer intitulé "Une Jonquille pour Curie". Il permettra de

collecter des fonds pour financer des programmes de recherche innovants en cancérologie.

De nombreuses manifestations vont être organisées afin d'inviter le public à se mobiliser, en réalisant un geste solidaire.

Les internautes pourront ainsi faire fleurir l'espoir en plantant des jonquilles (accompagnées ou non d'un don) dans un jardin virtuel, accessible durant le mois de mars sur le site :

www.unejonquillepourcurie.fr ■



COMITÉ DE JUMELAGE

A la Saint Patrick, entrez dans la danse !

Symbole de la culture irlandaise, la Saint Patrick est un événement festif auquel beaucoup aiment à s'associer et en particulier les Britanniques. Il est de coutume, ce jour-là, de porter du vert et d'orner sa boutonnière d'un trèfle en l'honneur du saint patron de l'Irlande.

Le comité de jumelage Grande-Bretagne invite les Charentonnais à **devenir Irlandais d'un jour** et à faire la fête en participant à un grand bal le **dimanche 17 mars** prochain. C'est à l'espace Toffoli qu'aura lieu la fête populaire et intergénérationnelle. De 13h30 à 16h, des ateliers

permettront de s'initier gratuitement aux danses traditionnelles irlandaises, appelées aussi "céili". Simples à mémoriser, ces dernières se pratiquent le plus souvent en formation (ligne, cercle, carré...). Rythmées, les danses de céili (à prononcer "kéy-li") sont très amusantes et accessibles au plus grand nombre. A partir de 16h30, pour endiabler les pas des danseurs, un groupe de musique celtique, Owen's friends, viendra apporter de la bonne humeur et une énergie contagieuse. Durant la manifestation, l'association irlandaise de Paris sera elle aussi présente, avec des musiciens qui joueront des thèmes



traditionnels. Buvette et vestiaires surveillés sont également prévus, pour rendre agréable et pratique cette manifestation. Les ingrédients d'une fête de la Saint Patrick bien réussie seront, assurément, réunis !

Espace Toffoli - 73, rue de Paris

Entrée gratuite

Renseignements :

bjblandet.charenton.trowbridge@gmail.com ■



Si tu ne vas au cinéma, le cinéma viendra à toi

*Quand les enfants ne peuvent aller au cinéma, c'est au cinéma de se déplacer !...
Vive les Toiles Enchantées !
Alain Chabat*



rare que les jeunes spectateurs reçoivent les stars des films qu'ils admirent sur l'écran.

Ce sont ainsi 17 000 enfants, dont les jeunes patients de l'Hôpital National de Saint-Maurice, qui ont pu vivre en 2012 un moment magique hors des murs de la maladie et de la monotonie du quotidien hospitalier; mais ces instants extraordinaires ont un coût et c'est là que l'association a besoin de vous.

Tandis que les nouveaux films attirent des milliers d'enfants au cinéma, des milliers d'autres enfants hospitalisés, ne peuvent s'y rendre. C'est pour faire venir le cinéma à eux, au cœur même des hôpitaux, qu'en 1997, sont nées **Les Toiles Enchantées**.

Présidée par **Alain Chabat**, cette association sillonne toute l'année les routes et offre gratuitement aux enfants et aux adolescents hospitalisés ou handicapés les films à l'affiche lors de projections dignes d'une véritable salle. Cerise sur le gâteau, Les Toiles Enchantées étant très soutenues par le monde du cinéma, il n'est pas

Le **vendredi 29 mars prochain, dès 18h**, Les Toiles Enchantées et les professionnels de la Foire du Trône vous convient à un moment d'exception.

En vous procurant une entrée à 25 euros, toute la soirée, petits et grands, aurez **accès à l'ensemble des manèges et animations** (hors stands de jeux et de restauration) de la pelouse de Reuilly, et, en présence de nombreuses stars, vous pourrez en plus assister à **un concert de Thomas Dutronc**.

Tous les ingrédients sont réunis pour une soirée réussie et, en plus, vous pouvez faire une

très bonne action. Alors, n'attendez plus et achetez votre Pass dès maintenant, ils sont en nombre limité !

Vous trouverez la liste des revendeurs dont la FNAC, Carrefour et ticketnet au 01.47.60.1718 ou sur www.lestoilesenchantées.com.

A noter : le prix de l'entrée sera intégralement reversé au profit de l'association. Les projets sont nombreux : s'équiper de projecteurs numériques 3D, financer toujours plus de projections... ■

CALENDRIER

Comité de jumelage

Section Israël

La section Israël du comité de jumelage organise le **mardi 19 mars** prochain, à 20h15, une conférence sur "Massada", animée par Mireille Hadas-Lebel, Docteur d'Etat en histoire ancienne. Elle aura lieu à l'espace Toffoli au 73, rue de Paris.

Comité de jumelage

L'assemblée générale du comité de jumelage se tiendra le **mardi 26 mars** prochain, à 19h30, à l'Espace Toffoli. ■

ASSOCIATION DES SENIORS DE CHARENTON

Au menu : colombo et christophines !

Deux fois par mois, des retraités passionnés de cuisine se retrouvent dans une salle communale pour réaliser des recettes dans la bonne humeur. C'est une véritable ruche où chacun s'active et s'occupe : certains sont préposés à éplucher les légumes, d'autres font mijoter des cuisses de poulet,... Depuis 3 ans maintenant, ils se réunissent avec plaisir pour découvrir des recettes venues des Antilles, du Vietnam, de Grèce ou encore de Nice... Au début, les rencontres ont commencé chez eux, mais très vite, il s'est avéré que l'espace manquait et qu'il fallait trouver des locaux plus vastes, disposant d'équipements adaptés : la mairie a pu leur prêter une salle répondant à ces critères. Les ateliers cuisine se terminent par la dégustation des mets préparés le matin dans la convivialité et le partage des impressions. Une fois la séance

terminée, autour d'un café, certains notent les différentes étapes de la recette pour pouvoir la refaire à leurs proches, comme Françoise, un tablier rose noué autour de la taille, qui explique avec fierté qu'elle a ainsi fait découvrir à ses petits-enfants les accras de morue.

L'Association des Seniors de Charenton (A.S.C.) organise deux lundis par mois ces ateliers de cuisine, de 9h à 13h.

Lors de cette séance, ils étaient une dizaine à préparer un plat venu d'ailleurs, le colombo et son gratin de christophines*.

Association des Seniors de Charenton
Président : André Saurin - Tél. 06.17.46.01.76 ■

*fruit antillais qui peut aussi être consommé comme un légume.



ASSOCIATION DES FAMILLES DE CHARENTON

Des rendez-vous à ne pas manquer

Les premiers week-ends de printemps, il fait bon sortir et **trouver un vide-grenier pour se promener et réaliser de bonnes affaires.** L'Association des Familles de Charenton organise le **dimanche 24 mars** prochain, de 8h à 18h, une grande manifestation sur la place Aristide Briand où les amateurs pourront chiner autour de nombreux stands.

Il sera possible de dénicher des ustensiles de cuisine, des jouets, des bibelots et autres objets du quotidien.

Les personnes qui souhaiteraient exposer et réserver un emplacement peuvent aussi s'adresser à l'association jusqu'au 14 mars prochain.



Une deuxième occasion sera donnée aux Charentonnais d'effectuer des achats à des prix modérés, avec **la traditionnelle bourse aux vêtements**, qui aura lieu à l'espace Toffoli **du vendredi 5 au dimanche 7 avril** prochain. Tout au long de ces journées, robes, pantalons, ceintures, chemises mais aussi matériel de puériculture ou chaussures seront à prix cassés !

Voici un moyen bien astucieux de renouveler sa garde-robe ou de trouver des articles presque neufs, à tout petit prix !

AFC - 16, rue Victor Hugo
Tél. 01.48.93.09.55
Mail. ass-familles@wanadoo.fr
Vendredi 5 avril de 11h à 21h
Samedi 6 avril de 10h à 20h
Dimanche 7 avril de 10h à 18h. ■

AMICALE DU 3^E AGE

Un nouveau président



Récemment, **Daniel Blanchard** a souhaité mettre fin à ses fonctions de président de l'Association "Amicale du 3^e Age".

C'est **Roland Demars** (portrait ci-dessus), adhérent depuis une douzaine d'années, qui lui a succédé.

Il a été très officiellement installé dans ses nouvelles responsabilités le 14 février dernier lors de l'Assemblée générale de l'association. ■

PIZZAS D'EDGAR

Un "restaurant" en bas de chez vous

Voir "SA" pizza composée devant ses yeux, la sentir cuire doucement et l'emporter toute chaude... voilà un petit plaisir qui ne se refuse pas surtout lorsqu'il est à portée de main, juste en bas de chez soi.

C'est pour offrir des moments simples mais toujours chaleureux comme ceux-là que Yan Chantrel, Charentonnais depuis plusieurs années, a décidé de se mettre au volant d'un camion-pizza sous le "nom de scène" d'Edgar.

Yan a même pensé aux plus pressés et aux frieux en leur proposant un service de commande : ils choisissent leur pizza dans la carte, l'appellent et quelques minutes plus tard il leur suffit de descendre récupérer leur dîner.

Il a pris le temps, par ailleurs, de créer "sa marque de fabrique" en concoctant une recette inédite - et secrète ! - pour sa pâte à pizza, reconnue par ses fans comme très fine et gustative.

Agrémentée de produits frais et choisis avec soin, sa pizza se décline en 20 variétés différentes et, dès avril, les plus gourmands pourront découvrir les recettes de sa nouvelle carte.

Voilà bien des possibilités gustatives qui s'offrent à nous ! Alors plutôt que d'en parler, rendez-vous au camion "Les Pizzas d'Edgar" les mardis et jeudis, place de l'Europe, à proximité du centre commercial de Bercy 2 et les vendredis, dimanches et lundis, à l'angle de la rue de Paris et de l'avenue Anatole France, pour les goûter !

www.les-pizzas-d-edgar.com

Pour tout renseignement ou pour commander : 06.51.82.27.27 ■



Pizza

Les pizzas, assis c'est bien aussi !

Si vous préférez savourer votre pizza tranquillement installé à une table, voici quelques adresses d'établissements charentonnais :

- Bella Vita** • 71 - 73, rue de Paris
Tél. 01.43.78.95.23
- Joseph** • 42, rue de Paris
Tél. 01.43.96.75.75
- Pizza Cirillo** • 4, rue de Paris
Tél. 01.82.01.63.89
- Angelo** • 3, Place des Marseillais
Tél. 01.43.78.71.16
- Lacrima Cristi** • 24, rue de Paris
Tél. 01.43.68.64.41 ■

En bref...

ANIMATION

Bons d'achats à gagner sur les marchés



Le samedi 30 mars prochain, un animateur sillonnera les allées du marché couvert du centre ville pour proposer aux clients des questions qui leur permettront de gagner des bons d'achats ou des remises auprès des commerçants, tout en donnant un petit air de fête. Le lendemain, cette même opération aura lieu au marché de Saint-Maurice. ■

ARTISAN

Découvrez "Nashka"

Karoll Vallée est artisan en fabrication de produits textiles. Elle dessine et fabrique des accessoires de mode, des articles de maroquinerie, des bijoux fantaisie et des objets de décoration pour la maison.

Vous pouvez découvrir ses créations sur <http://carole-vallee.blogspot.fr> ■



BIENVENUE À Laurent Gonçalves

Diététicien Nutritionniste

111, rue de Paris

Tél. 06.26.36.36.08

Mail : dietadomicile@laposte.net

Site : dietadomicile.fr ■

BASKET - COUPE DE FRANCE

Emouvant bis repetita avec Nouméa

Le samedi 16 février se déroulaient les 32^e de finales de la coupe de France de basket pour lesquelles les deux équipes premières masculine et féminine de la Saint Charles étaient qualifiées, preuve d'une belle régularité dans les performances.

Du côté des garçons, une incroyable coïncidence s'était produite lors du tirage au sort. En effet un an après, la Saint Charles retrouvait le même adversaire à savoir la Jeunesse Sportive de la Vallée du Tir de Nouméa, mais cette fois à domicile.

Rappelez-vous, il y un an, Charenton Magazine vous avait conté ce déplacement lointain et inoubliable en Nouvelle Calédonie sous une chaleur moite qui avait surpris les organismes. La Saint Charles s'était alors imposée 90 à 70 dans une ambiance joyeuse. Cette fois, c'était au tour des ultras marins de se déplacer.



Un match sous le sceau de l'amitié

Les Nouméens étaient très heureux de retrouver leurs homologues charentonnais avec qui des liens s'étaient tissés. Le match s'est déroulé dans une ambiance très fair play et la revanche n'a pas eu lieu, puisque la Saint Charles s'est une nouvelle fois largement imposée sur le score de 95 à 70. Après la rencontre, notre club qui avait été très bien reçu en Nouvelle Calédonie a rendu la pareille à ses adversaires en les invitant à venir partager le buffet de l'amitié. Les dirigeants et les joueurs du club de Nouméa ont été touchés par cette délicate attention et ont déclaré avoir particulièrement apprécié leur séjour et surtout leurs conditions d'accueil avant de s'envoler le dimanche vers leur île natale via Los Angeles.

La Saint Charles disputera pour sa part son 16^e de finale le samedi 9 mars.

De son côté l'équipe première féminine affrontait l'Avenir Basket de Chartres qui évolue trois divisions au-dessus d'elle. Inutile donc de préciser que la mission s'annonçait impossible contre des joueuses qui s'entraînent tous les jours quasiment comme des professionnelles. Effectivement, nos filles n'ont rien pu faire contre une adversité trop forte. Elles ont lutté vaillamment et ont eu le mérite de bien figurer en offrant une prestation très honorable, mais elles se sont logiquement inclinées sur le score de 58 à 127. Il faut saluer le formidable travail des bénévoles et des services municipaux qui ont fait de cette journée de basket une vraie réussite qui rejaille sur l'image de la ville et du club. ■



FOOTBALL FÉMININ

Un challenge pour les filles qui ont la passion du foot

Le football féminin on en parle et on en voit de plus en plus, car il séduit par sa fraîcheur et sa spontanéité, sans oublier sa qualité de jeu en progression constante.

Désormais, les filles peuvent ouvertement revendiquer leur amour du ballon rond !
Alors n'hésitez pas !

Dans le cadre de la politique de développement de la pratique féminine, le district du Val-de-Marne de football organise le Challenge Passion Foot 94 le **mercredi 27 mars 2013 au parc inter-départemental du Tremblay**, 161 boulevard de

Stalingrad à Champigny-sur-Marne. Aucune licence, ni certificat médical n'est nécessaire pour jouer (licenciées et non licenciées).

Cette troisième édition s'organise en deux phases :

- Matinée de 9h30 à 12h00 : les filles nées en 2002 et 2003
- Après-midi de 14h30 à 17h00 : les filles nées en 2000 et 2001

Les inscriptions sont à retourner avant le 20 mars 2013 par fax au 01.55.96.04.44, courrier au district du Val-de-Marne de football 131 bd des Alliés, 94500 Champigny ou mail à technique@districtvaldemarne.fff.fr ■

LABEL VILLE INTERNET 2013

Charenton confirme ses 5@ et reçoit une Mention !

À l'occasion de la 14^e édition du Label Ville Internet, Charenton a confirmé ses 5 arobases, la plus haute distinction décernée. Elle s'est vue honorer d'une Mention "Quartiers Populaires 2013" qui récompense les efforts de la Ville en faveur du développement d'un Internet citoyen.



"La majorité municipale a mis au cœur de son projet politique, le développement des TIC et leur démocratisation. La confirmation des 5 @robases pour le site www.charenton.fr vient récompenser l'innovation et le modernisme de la communication interactive de la Ville avec ses administrés", se félicite Sylvain Drouvillé, Conseiller municipal en charge du site Internet.*

Charenton est également honorée d'une Mention pour la qualité de sa politique numérique qui mêle à la fois services pratiques, outils de

dialogue citoyen et informations de proximité. Cette Mention, décernée pour la 1^{ère} fois à partir de cette année, distingue l'ensemble des actions, innovations et services en ligne menés par Charenton en faveur d'un Internet local, citoyen, à la disposition de tous.

Le 1^{er} service public de la commune

Ces deux distinctions soulignent le travail en interne d'une équipe d'élus et de collaborateurs motivés et investis. Sur les 268 villes labellisées pour cette 14^e édition du Label Ville Internet, Charenton fait partie des 7 communes qui ont obtenu une Mention "Quartiers Populaires 2013". Elle se félicite également de faire partie du cercle fermé des trois villes primées 5 @ dans le Val-de-Marne.

La municipalité a su développer, autour de l'Internet, une véritable notion de service public, qui a été particulièrement saluée avec cette Mention. Pour Sylvain Drouvillé, *"le site Internet de Charenton est le premier service public de la commune. Les internautes ont bien compris l'utilité de charenton.fr dans leur propre vie au quotidien, et c'est pour eux le moyen de se l'approprier"*.

En effet, le site Internet remodelé entièrement

en interne en 2010, a été pensé comme un média de communication et une plate-forme d'accès à l'information pour les citoyens et les usagers des services publics.

www.charenton.fr dispose d'outils numériques classiques comme les démarches en ligne, la newsletter, les réseaux sociaux... mais la Ville a su s'adapter aux évolutions et aux pratiques des internautes en proposant un véritable Espace Famille pour les parents, un portail des médiathèques, une version mobile du site, des enquêtes en ligne, un annuaire des commerçants, un plan de ville interactif et même un guide du tri interactif.

A Charenton, et pour de nombreux services (service associatif, culture, service jeunesse...), la dématérialisation est un processus qui se poursuit. Offrir aux Charentonnais et à l'ensemble des internautes, une e-administration utile, simplifiée et accessible à tous, reste une volonté politique forte. ■

* TIC : Technologies de l'Information et de la Communication.

Retrouvez cet article en ligne sur www.charenton.fr en flashant le QR code ci-dessus.



Internet en fête du 18 au 31 mars !

Cette année encore, Charenton participe à la Fête de l'Internet. Le temps fort de cette édition sera la mise en ligne sur le site de la ville d'un nouveau service : l'**Espace Associations**. Véritable annuaire en ligne, l'Espace Associations comportera de façon simple et claire, toutes les informations utiles concernant les associations.

Il permettra aussi aux dirigeants d'associations de télécharger les textes législatifs et les

dossiers de demande de subventions. Il offrira des utilisations riches et variées, comme notamment l'inscription au Forum des Associations.

A l'aide d'un moteur de recherche, vous retrouverez instantanément une association, une activité, une information. Simple et convivial, ce nouvel Espace Associations offrira assurément un grand service en ligne aux utilisateurs.

Découvrez l'Espace Associations sur le www.charenton.fr à compter du lundi 18 mars. ■



DÉJECTIONS CANINES "Crotte" alors !

Ces dernières semaines dans Charenton, une recrudescence de déjections canines sur les trottoirs a été constatée.

C'est pourquoi, la Municipalité appelle une nouvelle fois les propriétaires de chiens à davantage de civisme et de respect et les incite à ramasser les déjections canines de leur chien.

Les crottes de chiens sont une véritable nuisance dans une ville, elles sont dangereuses pour autrui (risque de glissade) et leur nettoyage coûte cher à la collectivité.

Vous aimez votre chien, aimez aussi votre ville AU SENS PROPRE !

Derrière chaque chien, il y a un maître !

Chacun a le droit de posséder un chien, mais les autres habitants ont eux aussi le droit de ne pas en subir les nuisances ! Enfants, passants et promeneurs ont droit à la propreté des rues, des squares et à la sécurité des



Renseignements : 01 46 76 42 00 - www.charenton.fr • www.cle-saint-maurice.com



STOP aux déjections canines !



trottoirs ! Vous aimez votre chien ? Vous aimez votre ville ? Alors, respectez-la et aimez-la **AU SENS PROPRE !**

Ramasser, ce n'est pas s'abaisser !

Charenton dispose aujourd'hui d'un dispositif complet pour inciter les propriétaires de chiens au ramassage. Tous les quartiers de la ville sont équipés de canisettes, espaces réservés aux chiens, sans compter l'entretien régulier par les services qui nettoient chaussées et caniveaux (sauf en période

Propriétaires de chiens, un peu de civisme et de respect pour la propreté des trottoirs !

hivernale pour éviter les risques de verglas et de gel sur les trottoirs) avec une balayeuse et une laveuse de forte puissance.

A ce dispositif, s'ajoutent les "Toutounets" où les propriétaires de chien trouvent gratuitement à leur disposition de petits sacs, spécialement conçus pour ramasser les déjections. La Ville a adopté plusieurs mesures pour réduire la pollution canine et inciter les propriétaires à ramasser. **Il appartient maintenant à chacun de les utiliser !**



COURRIER DES LECTEURS

Quand les comportements des uns pénalisent les autres

"J'aimerais savoir quand nous allons à nouveau pouvoir disposer de sacs pour ramasser les déjections de nos chiens.

En effet, dans le quartier Valmy, les distributeurs sont vides. Je vous remercie par avance de votre réponse". F. V-P.

En effet, les 38 Toutounets présents dans tous les quartiers de la ville sont parfois vides, car certains propriétaires de chiens, sûrement par crainte d'être "fort dépouvus quand le moment fut venu", ont tendance à s'emparer de la totalité des sacs.

Ce n'est pas une bonne méthode ! En effet, environ 300 000 sacs sont commandés chaque année et sont disposés dans les Toutounets trois fois par semaine, tous les lundis, mercredis et vendredis. Il n'est donc pas utile d'en prendre en grande quantité et d'en priver ainsi les autres propriétaires de chiens.

SÉJOURS

L'été de tous les loisirs !

La Communauté de communes organise pour les jeunes des séjours durant les mois de juillet et août.

A la mer, à la campagne ou à la montagne, les enfants pourront s'amuser, faire du sport et passer des moments de détente et de découverte... selon leur âge, leurs goûts ou leurs envies, une programmation variée répond à leurs attentes !

- **pour les 6 - 12 ans**

Les passionnés d'activités toniques et dynamiques iront à Quiberon, où ils pourront pratiquer le char à voile, le surf, la baignade ou le poney **du 7 au 20 juillet, du 21 juillet au 3 août et du 4 au 17 août.**

Les amateurs de grands espaces iront en Savoie, à Albiez le Vieux, pour faire de la randonnée, de l'escalade, du canyoning, emprunter la via Ferrata **du 6 au 19 juillet, du 19 juillet au 1^{er} août.**

D'autres encore pourront, à Cognac, faire de l'équitation, de la voltige, un bivouac ou encore des ateliers cuisine **du 8 au 21 juillet.**

- **pour les 12 - 14 ans**

Les adolescents adeptes des sports nautiques choisiront à coup sûr la destination bretonne, Quiberon, où ils s'initieront notamment au kayak, aux mêmes dates que les 6 - 12 ans.

D'autres préféreront peut-être une destination savoyarde, à Valmeinier, pour pratiquer l'escalade et l'accro-branche **du 6 au 19 juillet et du 19 juillet au 1^{er} août.**

- **pour les 14 - 17 ans**

Pour progresser en anglais, rien de tel que de faire une immersion en Grande-Bretagne : les jeunes pourront, sur un campus, prendre des cours de langues et découvrir la région **du 7 au 20 juillet.**

- **pour les 15 - 17 ans**

Les plages corses et sardes sont au programme de ce dernier séjour, avec snorkelling, kayak, baignades... **du 12 au 25 juillet et du 12 au 25 août.**



Les inscriptions s'ouvriront **du lundi 8 au vendredi 12 avril** et s'effectueront auprès du service Enfance (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 - fermé le mardi après-midi) 16, rue de Sully - Tél. 01.46.76.47.80.

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial.

FESTIVAL

Musiques de Notre Temps fête ses 10 ans

Depuis 2003, le festival Musiques de Notre Temps propose chaque année au public charentonnais une programmation artistique riche, nourrie de créations et d'improvisations. Dédiée aux musiques d'aujourd'hui, cette manifestation va, **du samedi 23 mars au 5 avril prochains**, rendre compte de créations de ces dix dernières années, dévoilant de belles perspectives pour les musiques à venir. Ce festival s'est forgé une identité forte, basée sur des échanges entre toutes formes d'expression musicale, offrant aux spectateurs des projets inédits, alternatifs ou poétiques. Musiques de Notre Temps "jubilera" dès la soirée d'ouverture au Théâtre du Val d'Osne, avec Michaël Levinas et son orchestre, le 23 mars à 20h30.

Retrouvez la programmation détaillée sur www.charenton.fr



EXPRESSION ARTISTIQUE

60^e édition du Salon de Charenton



Peintures, sculptures, gravures, photographies, dessins... plus de 200 œuvres d'artistes locaux ont été exposées à l'Espace Art et Liberté lors du 60^e Salon de Charenton. Ce rendez-vous incontournable de la saison culturelle a mis à l'honneur le travail d'artistes du territoire, qui, dans le secret de leurs ateliers, produisent des œuvres sensibles et uniques. Mixité des techniques, volumes et couleurs, cette exposition

collective a montré l'immense palette des expressions artistiques présente sur le territoire.

Parmi ces travaux plastiques, le public a notamment pu découvrir les toiles d'Anne-Françoise Couloumy, une artiste peintre charentonnaise qui travaille la lumière comme un sujet à part entière, représentant des décors intérieurs aux lignes épurées.

Au cours du vernissage, le Maire, Jean-Marie Brétilon, a remis des prix aux artistes suivants : Carlos Narino (prix peinture), James Roselmac (prix sculpture), Christian Gidon (prix photographie) et, ex-aequo, Sylvie Abélanet et Jean-Paul Prohani (prix gravure). Il n'a pas manqué de féliciter les savoir-faire et les talents des artistes représentés dans ce salon. Lors de cette soirée, une autre artiste a été distinguée avec le prix du Lions Club, Lise del Medico.



RÉOUVERTURE

La médiathèque des Quais a fait peau neuve

Depuis le 5 mars dernier, les usagers charentonnais ont repris leurs habitudes à la médiathèque des Quais au 36, quai des Carrières.

Les équipes de peintres, maçons et électriciens ont laissé la place aux professionnels du livre pour la réinstallation des collections et la préparation de cette réouverture. **Différentes modernisations et des rénovations ont été réalisées sur cet équipement** afin d'offrir aux publics des espaces plus lumineux, fonctionnels et agréables d'utilisation.

Désormais, l'accueil des usagers se fait dès le rez-de-chaussée, avec une grande borne où ont lieu les opérations de prêt des ouvrages et des différents médias. Dans les étages, les lecteurs ont retrouvé les sections adulte, jeunesse ainsi que le pôle ressources. Un soin tout particulier a été également apporté à l'acoustique et la mise en lumière des lieux ainsi qu'à la tonalité des surfaces.

Le samedi 23 mars prochain, la médiathèque des Quais invite les Charentonnais à une journée portes ouvertes, pour une présentation de ses collections et animations dans ce cadre embelli et rénové.

Médiathèque des Quais - 36, quai des Carrières - Tél. 01.46.76.69.00



Sortir

à Charenton et à Saint-Maurice

L'agenda culturel et artistique de la Communauté de Communes

LUNDI 11 MARS

Du lundi 11 au jeudi 14 mars, de 14h30 à 16h30 : Atelier dessin peinture

10 € la séance. Pour les enfants dès 6 ans, fournitures comprises.

Ateliers d'Art de Charenton - 01.43.68.91.76.

Du lundi 11 au vendredi 15 mars à 14h30 : Mama Khan

Théâtre masqué et contes à partir de 6 ans - 8 €, 5 €
Une belle comédienne entre en scène. Elle est là pour nous dire et nous transmettre. Alors elle prend un masque et le place sur son visage. La magie du jeu opère... Elle devient une vieille femme, une vieille indienne d'Amérique, lourde et ridée, Mama Khan...

Mama Khan est le premier opus des treize grand-mères du bout du monde, projet de création artistique sur les cultures premières. Par la Cie Gilgamesh

Studio-Théâtre de Charenton - 01.43.96.21.05.
www.studiotheatrecharenton.org



MARDI 12 MARS

Les 12, 13 et 15 mars, de 10h30 à 11h45 : Stage de peinture

81 € le forfait 3 jours.

Enfants dès 3 ans, matériel fourni.

Vos enfants aiment peindre ?

Vous pouvez leur proposer de vivre une expérience d'atelier peinture "sans jugement". En petit groupe. L'Atelier de Charenton - Sandrine Sananès : 06.12.61.39.08. - www.latelierdecharenton.com

MERCREDI 13 MARS

14h-18h : Atelier grenadine...

25 € par enfant.

Activités artistiques et loisirs créatifs "à la carte" sur réservations.

Fournitures comprises et goûter offert.

Les ateliers tout en couleurs à Charenton

Nataly Guetta : 06.84.59.63.24.

VENDREDI 15 MARS

Du vendredi 15 au dimanche 17 mars, de 10h à 17h : Atelier pastel

Forfait 3 jours : 240 €. Par la Société des Pastellistes de France. Thème : paysage - nature morte - fleurs

Ateliers d'Art de Charenton - Inscription : 06.19.94.75.90.

MARDI 19 MARS

Du 19 mars au 20 avril de 13h à 18h : Au-delà du paysage

Exposition peintures et photographies - entrée libre du mardi au samedi

L'histoire de la peinture de paysage semble infinie. De nombreux artistes contemporains s'y essaient avec peine, trop empêtrés par le modèle photographique. Et parfois la magie opère : un petit paysage quelconque au fond d'une galerie sombre nous invite à aller au-delà de l'image. Alors commence le voyage, quand le paysage n'est plus une copie de la nature mais une interprétation sensible de son auteur. Il devient alors paysage de l'âme. Une sélection d'œuvres de grande qualité sera présentée. Vernissage le jeudi 21 mars à 19h Espace Art et Liberté - 01.46.76.68.14.

JEUDI 21 MARS

20h30 : Le Quatuor "Danseurs de cordes"

Théâtre. Cat A : 39 €, 27 €, 16 €, 12 €

Une heure et demie de dinguerie musicale ébouriffante durant laquelle ces funambules - leurs archets en guise de balanciers - se jouent des chefs-d'œuvre classiques et détournent joyeusement les tubes contemporains. Leur performance, mêlant habilement musique, théâtre et humour clownesque est impressionnante.

Théâtre des 2 Rives à Charenton - 01.46.76.67.00.

www.lestheatres.fr ©D.Pallagès



VENDREDI 22 MARS

19h30 : Primavera

Spectacle de Flamenco - 15 €, 10 €

Du Flamenco et de la sangria, pour retrouver le temps d'une soirée toute la chaleur de l'Espagne. Quatre artistes, une danseuse et trois musiciens, nous envelopperons de joie et de sensualité pour fêter ensemble le retour du soleil. Par Noémie Barral. Dans le cadre des Soirées Cabaret.

Studio-Théâtre de Charenton - 01.43.96.21.05.
www.studiotheatrecharenton.org

Autres représentations : samedi 23 à 19h30 et dimanche 24 à 18h.



20h : 38 témoins

Cinéma sur les quais - entrée libre

Réalisé par Lucas Belvaux en 2012. Alors qu'elle rentre d'un voyage professionnel en Chine, Louise découvre que sa rue a été le théâtre d'un crime. Aucun témoin, tout le monde dormait. Paraît-il. Pierre, son mari, travaillait. Il était en mer. Paraît-il... navette gratuite au départ du kiosque de la place A. Briand à 19h45

Espace jeunesse à Charenton - 01.46.76.44.48.

SAMEDI 23 MARS

10h-18h : Portes ouvertes

Venez nous retrouver, nombreux pour notre première "portes ouvertes" de l'année, où vous attend un large choix de livres à partir de 0,50 €. Bibliothèque pour tous à Charenton 01.41.79.40.52.

20h30 : "Trois, quatre, Un...", l'Europe du XX^e siècle a capella

Concert commenté par l'ensemble Claudio Monteverdi - Libre participation

Chapelle de Conflans à Charenton

Contact : blankresa2013@ecmonteverdi.net

20h30 : Michaël Levinas et son temps

10 ans de Musiques de Note Temps - jubilé / 18 €, 10 €, 3 €

Les textures sonores. Se briser de Michaël Levinas sera l'épicentre d'un voyage au gré des nombreuses surprises sonores que nous réserve ce

programme exceptionnel de musique de chambre, interprété par les artistes du "Concert dans l'œil" Théâtre du Val d'Osne à Saint-Maurice
01.46.76.67.00. ou www.lestheatres.fr

DIMANCHE 24 MARS

14h-18h : Créations tout en bonbons

Ateliers intergénérationnels - 35 €, 25 € (adh. 15 €)
Fournitures comprises et goûter offert.

Les ateliers tout en couleurs à Charenton - Nataly Guetta - 06.84.59.63.24. www.atelierscouleurs.org

14h30 - 18h30 : Atelier peinture aux pigments

45 € (adh 15 €), pigments inclus

Ateliers d'Art de Charenton - 01.43.68.91.76.

JEUDI 28 MARS

20h30 : Steve Reich et ses contemporains

10 ans de Musiques de Note Temps - jubilé / 18 €, 10 €, 3 €

Les mouvements sonores. De la musique considérée comme art du temps, des tempi, des mutations énergétiques, des variations cadentielles. Le Double sextet de Steve Reich, témoigne de cette esthétique de la mouvance, comme les autres pièces de ce concert exceptionnel donné par les douze musiciens du Concert dans l'œil...

Théâtre des 2 Rives à Charenton - 01.46.76.67.00. ou www.lestheatres.fr

VENREDI 29 MARS

19h : Gustav Klimt, Oskar Kokoschka, Egon Schiele : le symbolisme viennois

Conférence d'histoire de l'Art - 8 €, 5 €

Pourquoi sommes-nous ce que nous sommes ? Peut-on échapper à la course du temps, à la mort ? Avons-nous au fond de la poche la clef de l'immortalité sans le savoir ? Voilà en substance les interrogations qui définissent la peinture de l'École de Vienne. Klimt, Kokoschka, Schiele et les autres membres de la "Sécession viennoise" réagissent, avec une certaine angoisse à un monde jugé trop matérialiste et aspirent à un art total et sans limites. Programmée par l'Atelier d'arts plastiques Pierre Soulages et animée par Pascale Lepinasse, conférencière. Billetterie à partir de 18h30.

Théâtre des 2 Rives à Charenton - 01.46.76.68.07.



DIMANCHE 31 MARS

14h-18h : Créations argile

Ateliers intergénérationnels - 35 €, 25 € (adh. 15 €)
Fournitures comprises et goûter offert.

Les ateliers tout en couleurs à Charenton - Nataly Guetta - 06.84.59.63.24. - www.atelierscouleurs.org

MERCREDI 3 AVRIL

14h-18h : Atelier grenadine...

Activités artistiques et loisirs créatifs "à la carte" sur réservations. 25 €, fournitures comprises et goûter offert.

Les ateliers tout en couleurs à Charenton Nataly Guetta - 06.84.59.63.24.

www.atelierscouleurs.org

JEUDI 4 AVRIL

19h30 : Tirage au sort de la Tombol'Art

10 € le ticket en vente à l'atelier. A gagner une toile au choix : "parce que l'art rend heureux"

Atelier Croqueur de Vie à Charenton - 14, place Boillot - 06.60.75.27.05.

VENREDI 5 AVRIL

19h : Audition interclasse

Entrée libre

Conservatoire André Navarra à Charenton
01.46.76.68.00.

20h30 : Think Bach

Musiques de Notre Temps - 18 €, 10 €, 3 €

La curiosité de Violaine Cochard est maintenant légendaire, mais quand s'y ajoute la grâce d'une rencontre inattendue avec le pianiste de jazz Édouard Ferlet... Le résultat ? Une merveille de fantaisie et de liberté où le clavecin vibrant trouve dans les couleurs du piano le compagnon idéal.

Conservatoire Olivier Messiaen à Saint-Maurice - Réservations au 01.67.16.03.87.



20h30 : La ronde

Théâtre - cat A : 39 €, 27 €, 22 €, 16 €

De Arthur Schnitzler. La demoiselle de petite vertu, le soldat, la soubrette, le fils de famille, la femme du monde et son mari, ce mari et la grisette ; le second quittant la première pour la troisième qui sourit au quatrième et ainsi de suite jusqu'au comte qui passe de la comédienne à la demoiselle de petite vertu, bouclant ainsi la boucle de la ronde...

Théâtre des 2 Rives à Charenton - 01.46.76.67.00. ou www.lestheatres.fr

©Laurencine Lot

20h30 : Passeurs de souffle

Théâtre musical - 13 €, 10 €. Par François Rascal et Arnaud Méthivier.

François Rascal (chant, guitares et oud) et Arnaud Méthivier (accordéon, accordina et bandonéon) nous proposent un voyage musical en terre de poésie avec des poètes du XVIe siècle à nos jours, de Marc Laphrise de Papillon à André Velter en passant par Guillaume Apollinaire, Paul Eluard...

Autre séance le samedi 6 avril à 20h30

Studio Théâtre de Charenton - 01.43.96.21.05.

SAMEDI 6 AVRIL

11h : Bébé Bouquine

Entrée libre. Rencontre pour les enfants de 6 mois à 5 ans autour du livre, d'histoires lues, chuchotées, chantées et dansées par Frédérique Flanagan et Céline Pradeu. Autres dates les samedis 25 mai et 22 juin. Médiathèque des Quais à Charenton - Uniquement sur inscription à partir du 26 mars au 01.46.76.69.09.

20h : Concert musique folk

Concert - 10 €

5 musiciens venant du Jura proposeront des musiques à écouter et à danser : danses de France, d'Irlande et d'ailleurs, valse, polka, bourrée, jig, madison...

Eglise réformée de Charenton - 12, rue Guérin - 01.43.68.09.13

Samedi 6 & dimanche 7 avril

10h-17h30 : Peinture sur porcelaine

Forfait 2 jours 175 € (adh° 15 €) - Fournitures comprises

Ateliers d'Art de Charenton - 01.43.68.91.76.

DIMANCHE 7 AVRIL

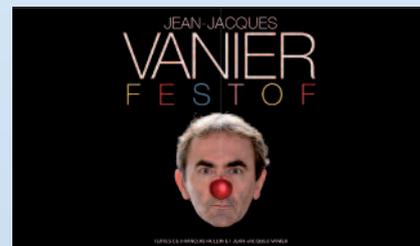
14h-18h : Ateliers intergénérationnels

35 €, 25 € (adh°15 €). Tous les dimanches, Nataly Guetta propose dans son atelier des activités loisirs créatifs à partager en famille : peintures sur textile, mosaïques, masques... Fournitures comprises et goûter offert.

Les ateliers tout en couleurs à Charenton - 06.84.59.63.24. - www.atelierscouleurs.org

MERCREDI 10 AVRIL

Du mercredi 10 au vendredi 13 avril



20h30 : Jean-Jacques Vanier "Festof"

Humour - cat. B : 33 €, 22 € 13 €, 10 €

Entre festin et best-of, Jean-Jacques Vanier nous concocte un florilège des moments les plus jubilatoires de ses quatre premiers spectacles.

Petit t2r à Charenton - 01.46.76.67.00.

www.lestheatres.fr

GROUPE CHARENTON DEMAIN

LE BOIS DE VINCENNES MARTYRISÉ !

Plus grand espace vert parisien, le Bois de Vincennes a été progressivement abimé par toutes les activités qui ont été ou s'y sont installées. **Ce site qui devrait être exclusivement ouvert à la promenade, au sport et aux loisirs** s'est transformé en réserve foncière sans que les habituels zélés défenseurs de l'environnement n'y trouvent à redire. Le bon roi Saint-Louis qui rendait justice sous un chêne au cœur du Bois doit se retourner dans sa tombe !

C'est maintenant **une aire d'accueil pour les gens du voyage** que la Ville de Paris projette de construire, sous couvert de requalification paysagère, **sans tenir compte de l'avis des communes et des populations riveraines** qui seront les premières à en supporter les conséquences. Le coût des travaux est estimé par la Ville de Paris à 4,8 millions d'euros ! En ces temps de crise, n'y a-t-il pas des besoins plus urgents à couvrir ?

Nous avons immédiatement protesté auprès du Maire de Paris pour que le projet soit suspendu et que, pour le moins, une concertation soit engagée. Notre opposition socialiste, si prompte à s'émouvoir dès que l'on touche au patrimoine, ne semble pas être attentive au devenir du poumon vert de l'est parisien. Les Verts ne sont pas davantage sensibilisés !

"Ayant hérité de ce site exceptionnel, nous avons le devoir de donner aux générations futures la chance de pouvoir satisfaire le besoin de nature de proximité... soucieuse de le protéger et de le valoriser en mettant un terme à sa dégradation", ces lignes sont extraites de la Charte de protection du Bois de Vincennes signée en 2003 entre Paris et les villes riveraines !

Nous avons décidé de défendre cette Charte, de tout faire pour protéger nos populations et d'engager tous les moyens pour surseoir à ce projet.



Les élus du groupe Charenton Demain
Retrouvez-nous sur notre blog : www.charenton-demain.fr

GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES ÉLECTORALISTES !

Le débat d'orientation budgétaire s'est tenu le 7 février dernier. Rappelons que c'est le moment pour les groupes politiques de présenter leur vision pour la ville. **Notre groupe cherche encore un sens aux propositions de la majorité.**

Alors que l'Etat demande à toutes les collectivités de faire des économies, Charenton se lance dans des travaux d'embellissement de son centre ville. Pire, les recettes de la ville étant élevées, la majorité se plaint de devoir contribuer à la péréquation entre les collectivités et s'estime sanctionnée de sa bonne gestion. **Quelle conception de la solidarité !**

D'autant que ces recettes ne sont pas le fruit d'une bonne gestion : elles proviennent notamment de la spéculation immobilière qui a touché particulièrement notre ville du fait de sa situation géographique et des infrastructures historiquement présentes (proximité de Paris et du bois de Vincennes, stations de métro, etc...).

La majorité nie que tout augmente à Charenton : pourtant les impôts, comme les tarifs de la quasi-totalité des services publics rendus à la population n'ont cessé d'augmenter fortement ces dernières années.

Que propose-t-elle pour adapter sa politique à la situation économique et sociale actuelle qui n'épargne pas notre ville ? Il devrait s'agir à la fois de répondre à l'urgence sociale (par exemple en proposant plus de logements accessibles, en développant les modes de gardes d'enfants ou en accueillant des plus jeunes dans les écoles) tout en préparant l'avenir (en investissant dans le quartier de Bercy, en ouvrant le débat sur la réforme des rythmes scolaires, en projetant les capacités d'accueil des crèches, des écoles et des collèges, ...).

Ce ne sont pas les choix de la majorité municipale qui se contente de flatter son électorat en actionnant les peurs et les égoïsmes !

Le 14 Février 2013.

Réagissez sur notre blog : <http://ps-charenton.fr>
Retrouvez l'actualité du Conseiller régional : <http://www.gillesmauricebellaiche.net>



Les élus du groupe municipal "Réunir pour Changer à Charenton" : G-M BELLAÏCHE, Conseiller régional, entouré de S. POULAIN, J. STEFANI et M. DEFAYE

GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

ENFIN UN DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE DIGNE DE CE NOM !

Le dernier Conseil Municipal de notre ville a donné lieu à un débat d'orientation budgétaire de qualité : tous les groupes - majorité et oppositions - se sont exprimés, chacun avec sa sensibilité politique. Même les conseillers municipaux de la majorité, une fois n'est pas coutume, sont spontanément intervenus sur les sujets leur tenant à cœur.

Dans un contexte national très contraignant, l'élaboration du Budget 2013 de notre ville sera un exercice difficile. Avec la création et le renforcement des fonds de péréquation (collecte des sommes versées par les communes dites " riches " pour les reverser aux communes les plus modestes), Charenton devra verser près de 1 million d'euros en 2013 pour atteindre 2,7 millions d'euros en 2016, à ces fonds.

Même si nous faisons le choix d'augmenter les impôts locaux pour faire face aux augmentations structurelles des frais de fonctionnement de la ville, nous serions " condamnés " à contribuer davantage aux fonds.

Le groupe socialiste applaudit au renforcement de ces fonds au nom de la solidarité. Tel n'est pas notre point de vue. Nous défendons notre ville et nous avons la certitude qu'il existe d'autres moyens pour " sauver " les communes d'Ile de France, notamment celles ayant souscrit des emprunts dits " toxiques ".

Notre groupe demande surtout au Conseil Municipal d'orienter ses réflexions vers :

- l'avenir de la Communauté de Communes Charenton Le Pont - Saint Maurice ;
- le niveau de service rendu à la population, en privilégiant le logement (social en particulier) et l'accueil des enfants dans les crèches et les écoles.

Nous attendons maintenant le prochain Conseil Municipal dont l'objet sera la présentation du budget de la ville puis sa discussion.



Marie-Hélène Rougeron, Alain Dreyer, Françoise Kaziz-Mouric, Groupe "Charenton en mouvement"

Charenton Magazine répond à vos interrogations sur la vie de votre ville



J'habite rue de Paris et j'ai été très choqué en février dernier de voir que l'on abattait tous les arbres de la rue de Paris. Pourquoi avoir procédé à cette coupe systématique et ces arbres seront-ils remplacés ? Xavier D.

Charenton Magazine : Comme ce lecteur, certains Charentonnais se sont émus à juste titre de l'abattage des arbres de la rue de Paris. Réalisée dans le cadre de l'opération "cœur de ville" qui prévoit leur prochain remplacement, cette intervention radicale répondait également à la situation phytosanitaire très dégradée de ces végétaux.

Quatorze arbres ont disparu de la rue de Paris. Ils constituaient un ensemble très hétérogène tant par leurs essences que par leur développement. L'opération "cœur de ville" visant à créer une unité parfaite des espaces plantés depuis la place Ramon jusqu'à la rue de la Mairie, ces arbres ont été retirés le 11 février dernier.

Des arbres en piteux état

Outre l'idée de mettre en place une certaine homogénéité des végétaux, l'état phytosanitaire de ces arbres ne permettait pas de les conserver. En effet, malgré les soins apportés par la Ville et l'implantation d'un mobilier urbain spécifiquement étudié pour leur protection, les impacts répétés à coup de pare-chocs de trop nombreux automobilistes ont eu raison de leur état. Comme le montrent les photos ci-contre, leurs troncs présentaient en partie basse des lésions importantes fragilisant les tissus des arbres et donc leur résistance. Les plots de protection en acier et scellés par du béton au sol ne résistent pas à de tels "assauts", tout le monde comprendra que des agissements de la sorte puissent vouer les arbres à une mort prématurée.

Une mort annoncée depuis 1998

Cette situation ne date pas de quelques semaines. Déjà en 1998, puis en 2002, 2004 et 2008, alors qu'un bureau d'études spécialisé dans l'expertise du patrimoine arboré avait été chargé de

réaliser l'inventaire phytosanitaire des arbres charentonnais, ces spécimens avaient été mentionnés dans les différents rapports comme étant endommagés par des plaies de parking et, par conséquent, sujets à la propagation d'agents pathogènes et de champignons.

La Ville a tout mis en œuvre pour les conserver le plus longtemps possible, tout en sachant



que ces végétaux auraient des problèmes de croissance et qu'à terme il faudrait les couper ; ce qui a été fait en février dernier. Sur les 14 arbres de la rue, un frêne à fleurs était assez robuste pour être sauvé. Il a été transplanté par le service des espaces verts sur le chemin de l'ancienne Ecluse. Les autres, après abattage, ont été broyés pour être utilisés en paillage dans les parterres de la ville. Restent, à présent, rue

de Paris, 4 chênes situés devant l'Hôtel de Ville. Ils ont été, pour l'heure, conservés car ils n'impactent pas le déroulé du chantier. Cependant, victimes comme les autres d'un mauvais état phytosanitaire, ils subiront le même sort que leurs congénères.

De nouveaux arbres pour la fin de l'année

La rue de Paris restera nue de toute plantation durant plusieurs mois. En effet, afin d'assurer la qualité et la réussite de la plantation des futurs arbres, la Ville a préféré retarder leur installation à l'issue des travaux de voirie. Ainsi, ils seront à l'abri de tout choc éventuel qui pourrait être provoqué par un engin du chantier. Ces travaux devraient s'achever au cours du dernier trimestre 2013, période reconnue par les professionnels comme étant la plus favorable à la reprise des nouvelles plantations.

Dès lors, la rue de Paris sera dotée de Fêviers d'Amérique, une essence particulièrement appréciée pour son feuillage diffus, vert tendre, parsemé de fleurs discrètes à la belle saison puis chatoyant à l'automne, et pour son port majestueux que lui confèrent ses branches en "drapé" qui n'obscurciront pas les logements et mettront en valeur la perspective de la rue de Paris. Contrairement au frêne, sa floraison est rarement suivie de l'apparition de gousses ce qui sécurisera les trottoirs qui, avec les précédents arbres, avaient tendance à devenir glissants. Par ailleurs, le Fêvier possède un système racinaire s'ancrant plus profondément dans le sol ce qui lui permettra de mieux supporter et de préserver le pavage prochainement installé. Enfin, les hivers devenant plus rigoureux, il est avantageux d'avoir choisi cette essence plus résistante au froid. Ce sont donc des spécimens totalement adaptés à leur futur environnement urbain qui viendront prochainement prendre place dans le cœur de ville. ■

RECENSEMENT

Vous avez eu 16 ans, venez vous faire recenser :

- de mars 2013 à juin 2013 pour les jeunes garçons et filles nés en mars 1997,
- d'avril 2013 à juillet 2013 pour ceux nés en avril 1997,
- de mai 2013 à août 2013 pour ceux nés en mai 1997.

Si vous venez avant votre date anniversaire, votre demande ne pourrait être enregistrée. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- un justificatif de domicile récent.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc.).

AFFAIRES CIVILES

Du lundi au vendredi : 16, rue de Sully de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h

Le samedi : 7, rue Gabriel Péri de 8h30 à 11h45 - Tél. 01.46.76.46.50



Charenton Magazine
chez vous

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou via le site de la ville :

www.charenton.fr

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Swann DEMULES
Alia OUESLATI
Mady MADZGON
Soane NOEL
Louise THOMAS COUDERT
Maxime CAGNARD
Joseph COHEN
Leslie CHADOUTAUD
Emma BRIONES HOLGUIN
Martin BREDA
Adrien BESNIER
Gwenhaëlle RIOU
Louis PASQUET
Manon PANEL
Liam BINABOUT
Victor GUILLAUME
Maëllie LAGUERRE
Manon DE LA GRANGE
Charlotte ALIBAY
Elijah-Dinh BOUABIDA
Jeremy HAZAN
Louise GRONGNARD ESSEL
Anatole BOYER CLOAREC
Jonathan RAFIN
Carly BENDAVID
Raphaël ZAOUÏ
Sasha HADDAD
Manon VESEL
Ilhane CHAFAÏ
Aglé GOFFIN CHABALIER
Emeline HENGERT

Evy HOUTA
Lucas THUILIER
Mia-Farah BROOKES

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Laetitia SIMON et Vincent BAUBY
Barbara SOFIA et Xavier PAYET
Sanae BENALI et Olivier LE RAY
Samantha PAYNE et Frédéric DA SILVA
Najoua SLAIDI et Salim MEDDEB
Olga KOZLOVSKAYA et Joé LELL FOKAM
Brigitte BODINEAU et Eric MOREAU
Majdouline MOUSSAÏD et Aadil NORI

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Robert SLAMA
Etienne PLATON
Monique LACROIX épouse ANSART
Guy LEBLANS
Fernand GAUTIER
Liliane BLAZY veuve VASSEUR
Desanka SVIRCEVIC
Bernhard EDER
Eric MOLLARD
Marie BENOIT veuve DAR COURT
Catherine MANDINAUD
Élisabeth SZYMKOWIAK veuve LHUILLIER
Liliane BINOIS veuve CHAVET
Gérard FARCY



SANTÉ

Permanences pharmacies

• Dimanche 10 mars

Pharmacie NGUYEN QUACH
14, rue Victor Hugo
Tél. 01.43.76.62.32

• Dimanche 17 mars

Pharmacie BUKUDJIAN
3, place des Marseillais
Tél. 01.43.75.14.68

• Dimanche 24 mars

Pharmacie CASTRO
58 bis, quai des Carrières
Tél. 01.43.68.43.50

• Dimanche 31 mars

Pharmacie PROUVEUR
10, place de l'Europe
Tél. 01.49.77.56.56

• Dimanche 1^{er} avril

Pharmacie BERNHARD
68 bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38

• Dimanche 7 avril

Pharmacie GRAVELLE
118, rue de Paris
Tél. 01.43.68.18.32

INFOS OFFICIELLES

Permanence du Député

Le Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de ville de Charenton, **le jeudi 14 mars à partir de 19h.**

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal se tiendra en Mairie de Charenton **le jeudi 28 mars à 19h.**

@ Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

Hervé Gicquel

1^{er} Maire-adjoint - chargé des finances, des ressources humaines et des Moyens généraux
Vice-président de la Communauté de Communes chargé des finances
hgicquel@charenton.fr

Valérie Fruaut

Maire-adjoint - chargé de la jeunesse
vfruaut@charenton.fr

Pierre Miroudot

Maire-adjoint - chargé de la solidarité
pmiroudot@charenton.fr

Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire
mmagne@charenton.fr

Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint - chargé de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie
jcron@charenton.fr

Patrick Ségalat

Maire-adjoint - chargé de la vie associative, du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies
psegalat@charenton.fr

Benoît Gailhac

Maire-adjoint - chargé des sports
bgailhac@charenton.fr

Chantal Lehout

Maire-adjoint - chargé des affaires civiles
clehout@charenton.fr

Chantal Gratiet

Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors
cgratiet@charenton.fr

Anne-Marie Thierce

Maire-adjoint - chargé de la communication, des relations institutionnelles et du partenariat économique
athierce@charenton.fr

Michel Van den Akker

Conseiller municipal délégué à la prévention/santé, aux personnes en situation de handicap et à la maison médicalisée

Caroline Campos-Brétilon

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance
ccampos@charenton.fr

Pascal Turano

Conseiller municipal délégué à la prévention et à la sécurité publique
pturano@charenton.fr

Jean-Marc Boccara

Conseiller municipal délégué à l'animation
jboccara@charenton.fr

Olivier Girard

Conseiller municipal délégué à la vie des quartiers et à la propreté de la ville
ogirard@charenton.fr

Marie-Louise Freysz

Conseillère municipale déléguée chargée de la Résidence Jeanne d'Albret

L'équipe municipale vient à votre rencontre tous les samedis matins de 10h à 12h devant l'entrée du marché couvert en centre-ville. Elle sera également présente les samedis 2 et 23 mars place des Marseillais, les samedis 9 et 30 mars devant le centre commercial Bercy 2 et le samedi 16 mars et 6 avril quai des Carrières devant le magasin Aldi.

LIGNES 109 ET 111

La Ville obtient un renforcement des lignes de bus

A la suite des différentes demandes formulées par le Maire, Jean-Marie Brétilon, le STIF (syndicat des transports d'Ile-de-France) a pris en compte l'arrivée de 700 nouveaux salariés dans le quartier de Bercy pour accéder à un renforcement des lignes de bus 109 et 111. Rappelons que le déficit d'exploitation est payé par la Ville de Charenton, la Communauté de communes Charenton/Saint-Maurice et les entreprises concernées (Natixis, Crédit Foncier).

- S'agissant de la ligne 109, dont le nombre d'utilisateurs a fortement progressé en 2012, le renfort en heures de pointe du lundi au vendredi permettra une fréquence le matin de 3mn30 (au lieu de 4mn30) et le soir de 3mn (au lieu de 4mn).
- Pour la ligne 111, l'ensemble du service est renforcé de "Terroirs de France" à "La Varenne" du lundi au samedi en soirée et le dimanche. Du lundi au vendredi, l'intervalle sera porté à

14/15 mn (au lieu de 16 mn) entre "Terroirs de France" et "Charenton-Ecoles", et à 6/7mn au lieu de 8mn entre "Charenton-Ecoles" et "La Varenne-Chennevières RER". A Charenton, l'itinéraire sera simplifié avec la suppression de la boucle autour de l'église Saint-Pierre.

**Ces nouvelles modalités
seront effectives
à compter du lundi 18 mars.**

Pour Jean-Marie Brétilon, il s'agit là d'une excellente nouvelle pour les Charentonnais : "Le STIF a entendu nos demandes, ces lignes de bus étant de plus en plus fréquentées, tant par les habitants que par les salariés des entreprises.

L'intervention du Président du Conseil général du Val-de-Marne, qui est également vice-président du STIF, et que j'avais sollicité, aura permis de réduire les délais de mise en service de ces nouvelles fréquences. En commun, nous apportons un plus aux usagers de ces transports publics." ■



5@

5 BONNES RAISONS DE SURFER SUR

www.charenton.fr



@ Services en ligne

@ Espace Famille

@ Charenton.fr
sur les
mobiles

Mention spéciale
Internet
citoyen

@ Portail
Médiathèques

@ Plan interactif

ville internet
@@@@@